

Le journal des



Marchés Publics

Public Contracts Journal

Bulletin d'Annonces des Marchés Publics / Public Contracts Bulletin - Directeur de Publication Joseph NGO

Regulation 2.0
Open Contracting
eJDM
Pridesoft
Mobile
e-CNE
Transparence
e-Regulation
e-Governance



Gratuit sur Google play

SANTE PUBLIQUE

03

INFRASTRUCTURE

01

EDUCATION

01

ADMINISTRATION

03

ECONOMIE

01

NON DEFINIS

01

N° 2472

7 Janvier 2022

7 January 2022

5:50 PM/17H:50

B.P: 6604 Yaoundé - Cameroun

Fax : 222 206 043 / 222 203 326

Tél : 222 201 803 / 222 200 008 / 222 200 009

E-mail : infos@armp.cm

Internet : www.armp.cm

à Timbrer

PUBLICITÉ

Service e-JDM

JDM Electronique



Abonnez vous à ce Service et recevez au quotidien, dans votre boîte mail, un JDM personnalisé.

Service e-CNE

CNE Electronique



Abonnez vous à ce Service et obtenez votre CNE en ligne par paiement Mobile Money.

Prestataire

Raison Sociale(*) :

N° Carte Contribuable(*) :

N ° Registre de Commerce(*) :

Statut Juridique(*) : ETS SARL SA

Type Entreprise(*) : TPE PE PME PMI GE

Capital (chiffres en FCFA):

Localisation

Pays : Ville :

Adresse(**) : B.P. :

Tél.(*) : Fax :

E-mail(*) :

Site web :

Information sur la Commande Publique

Type Procédure(*) : AOIO AOIR AONO AONR BC DC DP AMI/ASMI GG

Exercice(*) :

Référence(*) :

Maître d'Ouvrage(*) : Autorité Contractante :

Objet(*) :

Montant(en chiffres)(*) :

Date Signature(*) :

Information sur le Paiement

Etablissement Bancaire(*) : Express Union (N° 91190008943026) CC EC-SA (N° 100-017265-314-30) BICEC (N° 97568660005/16)

Banque Atlantique (N° 9510173000510) SCB-CAMEROUN (N° 9000019311691) Paierie Générale

N° Reçu Versement/Virement(*) :

Date de Versement(*) :

Documents Joint à la Demande

Original Reçu Versement/Virement(*) : Oui Non | Copie Carte Contribuable : Oui Non

Copie de la Commande Publique (BCA, AAO)(*) : Oui Non | Copie Registre de Commerce : Oui Non

(*) Champs à remplir obligatoirement.
(**) quartier, rue, etc....



SOMMAIRE

RESUME DES CONSULTATIONS

1	Reference	030/DG /TRADEX/CIPM /21 du 23/12/2021 Lire
	Titre/objet	COMMUNIQUE N°030/DG /TRADEX/CIPM /21 DU 23/12/2021 PORTANT ATTRIBUTION DU MARCHÉ DE L'APPEL D'OFFRES NATIONAL OUVERT N°031/AONO/TRADEX/CIPM/2021 DU 30 NOVEMBRE 2021, RELATIF AUX TRAVAUX DE CONSTRUCTION D'UNE STATION-SERVICE TRADEX À YAOUNDÉ, LOT « GÉNIE CIVIL - PLOMBERIE - VRD ».
	Nature de prestation	N/A
	Date de cloture	N/A

2	Reference	0001/ANRP/DAAF/SBMP/BM Lire
	Titre/objet	PORTANT ATTRIBUTION DE LA LETTRE-COMMANDE RELATIVE A L'AVIS DE CONSULTATION N°0004/DC/ANRP/CIPM/2021 DU 03 DECEMBRE 2021 POUR LA FOURNITURE DES SERVICES DE GARDIENNAGE AU SIEGE DE L'AGENCE NATIONALE DE RADIOPROTECTION ET DANS SES ANTENNES REGIONALES. FINANCEMENT : BUDGET DE FONCTIONNEMENT/ANRP
	Nature de prestation	N/A
	Date de cloture	N/A

3	Reference	1/ADM/FR/2021 Lire
	Titre/objet	ADDITIF N°1/ADM/FR/2021 RELATIF AU DOSSIER D'APPEL D'OFFRES NATIONAL OUVERT N°012/AONO/CIPM/FR/2021 DU 17/12/2021 POUR LA FOURNITURE DES SERVICES DE GARDIENNAGE DES PERSONNES ET DES BIENS DU FONDS ROUTIER (EN PROCÉDURE D'URGENCE)
	Nature de prestation	Services et Prestations Intellectuelles
	Date de cloture	N/A

4	Reference	032/DG /TRADEX/CMA /21 du 23/12/2021 Lire
	Titre/objet	COMMUNIQUE N°032/DG /TRADEX/CMA /21 DU 23/12/2021 PORTANT ATTRIBUTION DU MARCHÉ DE L'APPEL D'OFFRES NATIONAL OUVERT N°027/AONO/TRADEX/CIPM/2021 DU 26 NOVEMBRE 2021, RELATIF À LA FOURNITURE ET LA POSE DES POMPES DANS LES NOUVELLES STATIONS-SERVICE TRADEX ».
	Nature de prestation	Approvisionnements Généraux
	Date de cloture	N/A

5	Reference	036/D/FEICOM/DG Lire
	Titre/objet	POUR LA RÉALISATION DES PRESTATIONS DE MAINTENANCE DES INSTALLATIONS ÉLECTRIQUES DE L'IMMEUBLE SIÈGE DU FEICOM
	Nature de prestation	N/A
	Date de cloture	N/A

6	Reference	032/TRADEX/DG/CMA/21 du 23/12/2021 Lire
	Titre/objet	DECISION N°032/TRADEX/DG/CMA/21 DU 23/12/2021 PORTANT ATTRIBUTION DES MARCHÉS DE L'APPEL D'OFFRES NATIONAL OUVERT N°027/AONO/TRADEX/CIPM/2021 DU 26 NOVEMBRE 2021, RELATIF À LA FOURNITURE ET LA POSE DES POMPES DANS LES NOUVELLES STATIONS-SERVICE TRADEX
	Nature de prestation	N/A
	Date de cloture	N/A



RESUME DES CONSULTATIONS

7	Reference 031/DG /TRADEX/CIPM /21 du 23/12/2021 Lire Titre/objet COMMUNIQUE N°031/DG /TRADEX/CIPM /21 DU 23/12/2021 PORTANT ATTRIBUTION DU MARCHÉ DE L'APPEL D'OFFRES NATIONAL OUVERT N°029/AONO/TRADEX/CIPM/2021 DU 26 NOVEMBRE 2021, RELATIF AUX TRAVAUX DE CONSTRUCTION D'UNE STATION-SERVICE TRADEX À NGAOUNDÉ, LOT « ELECTRICITÉ GÉNÉRALE-CLIMATISATION-VENTILATION » Nature de prestation Autres Infrastructures Date de cloture N/A
----------	---

8	Reference 0001/ANRP/DAAF/SBMP/BM Lire Titre/objet PORTANT ATTRIBUTION DE LA LETTRE-COMMANDE RELATIVE A L'AVIS DE CONSULTATION N°0004/DC/ANRP/CIPM/2021 DU 03 DECEMBRE 2021 POUR LA FOURNITURE DES SERVICES DE GARDIENNAGE AU SIEGE DE L'AGENCE NATIONALE DE RADIOPROTECTION ET DANS SES ANTENNES REGIONALES. Nature de prestation N/A Date de cloture N/A
----------	--

9	Reference COMMUNIQUE N°036/C/FEICOM/DG Lire Titre/objet PORTANT PUBLICATION DES RESULTATS DE L'APPEL D'OFFRES NATIONAL OUVERT EN PROCEDURE D'URGENCE N°022BIS/AONO/FEICOM/CIPM/2021 DU 25 OCTOBRE 2021, POUR LA RÉALISATION DES PRESTATIONS DE MAINTENANCE DES INSTALLATIONS ÉLECTRIQUES DE L'IMMEUBLE SIÈGE DU FEICOM Nature de prestation Bâtiments et Equipements Collectifs Date de cloture N/A
----------	--

10	Reference 028/DG/TRADEX/CIPM /21 du 23/12/2021 Lire Titre/objet COMMUNIQUE N°028/DG/TRADEX/CIPM /21 DU 23/12/2021 PORTANT ATTRIBUTION DU MARCHÉ DE L'APPEL D'OFFRES NATIONAL OUVERT N°028/AONO/TRADEX/CIPM/2021 DU 26 NOVEMBRE 2021, RELATIF AUX TRAVAUX DE CONSTRUCTION D'UNE STATION-SERVICE TRADEX À NGAOUNDÉ, LOT « GÉNIE CIVIL - PLOMBERIE -VRD » Nature de prestation Autres Infrastructures Date de cloture N/A
-----------	---

11	Reference 031/DG /TRADEX/CIPM /21 du 23/12/2021 Lire Titre/objet DECISION N°031/DG /TRADEX/CIPM /21 DU 23/12/2021 PORTANT ATTRIBUTION DU MARCHÉ DE L'APPEL D'OFFRES NATIONAL OUVERT N°029/AONO/TRADEX/CIPM/2021 DU 26 NOVEMBRE 2021, RELATIF AUX TRAVAUX DE CONSTRUCTION D'UNE STATION-SERVICE TRADEX À NGAOUNDÉ, LOT « ELECTRICITÉ GÉNÉRALE - CLIMATISATION - VENTILATION ». Nature de prestation N/A Date de cloture N/A
-----------	---

12	Reference 030/DG /TRADEX/CIPM /21 du 23/12/2021 Lire Titre/objet DECISION N°030/DG /TRADEX/CIPM /21 DU 23/12/2021 PORTANT ATTRIBUTION DU MARCHÉ DE L'APPEL D'OFFRES NATIONAL OUVERT N°031/AONO/TRADEX/CIPM/2021 DU 30 NOVEMBRE 2021, RELATIF AUX TRAVAUX DE CONSTRUCTION D'UNE STATION-SERVICE TRADEX À YAOUNDÉ, LOT « GÉNIE CIVIL - PLOMBERIE - VRD ». Nature de prestation N/A Date de cloture N/A
-----------	---



RESUME DES CONSULTATIONS

13

Reference [029/DG/TRADEX/CIPM /21 du 23/12/2021](#) [Lire](#)

Titre/objet DECISION N°029/DG/TRADEX/CIPM /21 DU 23/12/2021 PORTANT ATTRIBUTION DU MARCHÉ DE L'APPEL D'OFFRES NATIONAL OUVERT N°032/AONO/TRADEX/CIPM/2021 DU 30 NOVEMBRE 2021, RELATIF AUX TRAVAUX DE CONSTRUCTION D'UNE STATION-SERVICE TRADEX À YAOUNDÉ, LOT « ELECTRICITÉ GÉNÉRALE – CLIMATISATION - VENTILATION ».

Nature de prestation N/A

Date de cloture N/A

14

Reference [028/DG /TRADEX/CIPM /21 du 23/12/2021](#) [Lire](#)

Titre/objet DECISION N°028/DG /TRADEX/CIPM /21 DU 23/12/2021 PORTANT ATTRIBUTION DU MARCHÉ DE L'APPEL D'OFFRES NATIONAL OUVERT N°028/AONO/TRADEX/CIPM/2021 DU 26 NOVEMBRE 2021, RELATIF AUX TRAVAUX DE CONSTRUCTION D'UNE STATION-SERVICE TRADEX À NGAOUNDÉ, LOT « GÉNIE CIVIL - PLOMBERIE -VRD »

Nature de prestation N/A

Date de cloture N/A

15

Reference [17/AONO/C.MGA/CIPM/2021 DU 31 DEC 2021](#) [Lire](#)

Titre/objet AVIS D'APPEL D'OFFRES NATIONAL OUVERT N°17/AONO/C.MGA/CIPM/2021 DU 31 DEC 2021 POUR LES TRAVAUX DE REHABILITATION DE LA VOIRIE URBAINE DE MEIGANGA ALLANT DE ROND-POINT NARRAL VOYAGE - LYCEE BILINGUE - CARREFOUR ZAÏR - TERMINUS RUE 24, PAR LA MISE EN FORME SUR 04 KM, LA CONSTRUCTION DES CANIVEAUX SUR 4900 ML ET LA CONSTRUCTION DE 06 DALOTS DE SECTION 1X1X6 SUR 70 ML DANS LA VILLE DE MEIGANGA, COMMUNE DE MEIGANGA, DEPARTEMENT DU MBERE, REGION DE L'ADAMAOUA(EN PROCEDURE D'URGENCE)

Nature de prestation Services et Prestations Intellectuelles

Date de cloture 21-01-2022

16

Reference [002/AONO/HGY/CIPM/22](#) [Lire](#)

Titre/objet AVIS D'APPEL D'OFFRES NATIONAL OUVERT N° 002/ AONO/ HGY/ CIPM/22 DU 04 JANVIER 2022 EN PROCEDURE D'URGENCEPOUR LA FOURNITURE DE DENREES ALIMENTAIRES A L'HÔPITAL GENERAL DE YAOUNDÉ. FINANCEMENT : BUDGET DE FONCTIONNEMENT DE L'HÔPITAL GÉNÉRAL DE YAOUNDÉEXERCICE 2022 –

Nature de prestation Approvisionnements Généraux

Date de cloture 04-02-2022

17

Reference [011/AONO/HGD/CIPM/2022 du 06 janvier 2022](#) [Lire](#)

Titre/objet APPEL D'OFFRES NATIONAL OUVERT EN PROCÉDURE D'URGENCE N°011/AONO/HGD/CIPM/2022 DU 06 JANVIER 2022 POUR LA FOURNITURE DE CERTAINS MÉDICAMENTS ADJUVANTS À L'HÔPITAL GÉNÉRAL DE DOUALA (HGD).

Nature de prestation Approvisionnements Généraux

Date de cloture 31-01-2022

18

Reference [010/AONO/HGD/CIPM/2022 du 06 janvier 2022](#) [Lire](#)

Titre/objet APPEL D'OFFRES NATIONAL OUVERT EN PROCÉDURE D'URGENCE N°010/AONO/HGD/CIPM/2022 DU 06 JANVIER 2022 POUR LES ACTIVITÉS DE GARDIENNAGE, DE SURVEILLANCE ET DE CONTRÔLE DES ACCÈS À L'HÔPITAL GÉNÉRAL DE DOUALA (HGD), POUR LE COMPTE DE L'EXERCICE 2022.

Nature de prestation Services et Prestations Intellectuelles

Date de cloture 01-02-2022



RESUME DES CONSULTATIONS

19	Reference 029/DG /TRADEX/CIPM /21 du 23/12/2021 Lire Titre/objet COMMUNIQUE N°029/DG /TRADEX/CIPM /21 DU 23/12/2021 PORTANT ATTRIBUTION DU MARCHÉ DE L'APPEL D'OFFRES NATIONAL OUVERT N°032/AONO/TRADEX/CIPM/2021 DU 30 NOVEMBRE 2021, RELATIF AUX TRAVAUX DE CONSTRUCTION D'UNE STATION-SERVICE TRADEX À YAOUNDÉ, LOT « ELECTRICITÉ GÉNÉRALE-CLIMATISATION-VENTILATION ». Nature de prestation Bâtiments et Equipements Collectifs Date de cloture N/A
-----------	--

20	Reference 001/D/BUNEC/DG/ DAF/SDRFM/SMA DU 05 JANVIER 2021 Lire Titre/objet DECISION N°001/D/BUNEC/DG/ DAF/SDRFM/SMA DU 05 JANVIER 2021 PORTANT ATTRIBUTION DEFINITIVE DE L'AVIS D'APPEL D'OFFRES NATIONAL OUVERT N°008/BUNEC/CIPM/2021 DU 22 NOVEMBRE 2021 POUR LA FOURNITURE DES SERVICES DE SECURITE ET DE GARDIENNAGE AU BUREAU NATIONAL DE L'ETAT CIVIL (BUNEC) Nature de prestation N/A Date de cloture N/A
-----------	--

21	Reference 004/DC/MINEPAT/SG/PEPS/CSPM/2021 du 28/12/2021 Lire Titre/objet AVIS DE DEMANDE DE COTATIONS N° 004/DC/MINEPAT/SG/PEPS/CSPM/2021 DU 28/12/2021 RELATIVE A « L'ACQUISITION DES COMMODITES DE BUREAU POUR LA COORDINATION DU PROJET D'AMELIORATION DE L'EFFICACITE DE LA DEPENSE PUBLIQUE ET DU SYSTEME STATISTIQUE (PEPS). » DATE : CRÉDIT IDA NO 6140-CMDC N° 004/DC/MINEPAT/SG/PEPS/CSPM/2021 Nature de prestation Approvisionnements Généraux Date de cloture 14-01-2022
-----------	---

22	Reference 003/DC/MINEPAT/SG/PEPS/CSPM/2021 du 28/12/2021 Lire Titre/objet AVIS DE DEMANDE DE COTATIONS N° 003/DC/MINEPAT/SG/PEPS/CSPM/2021 DU 28/12/2021 RELATIVE A « L'ACQUISITION DES FOURNITURES DE BUREAU POUR LA COORDINATION DU PROJET D'AMELIORATION DE L'EFFICACITE DE LA DEPENSE PUBLIQUE ET DU SYSTEME STATISTIQUE (PEPS). » DATE : CRÉDIT IDA NO 6140-CMDC N°003/DC/MINEPAT/SG/PEPS/CSPM/2021 Nature de prestation Approvisionnements Généraux Date de cloture 14-01-2022
-----------	---

23	Reference 004/MINEPAT/SG/PNDP/CSPM/2022 du 05 janvier 2022 Lire Titre/objet LETTRE DE DEMANDE DE COTATION N° 004/MINEPAT/SG/PNDP/CSPM/2022 DU 05 JANVIER 2022 RELATIVE À L'ACQUISITION ET L'INSTALLATION DU MATÉRIEL INFORMATIQUE À L'UNITÉ DE GESTION DU PROJET D'ACCÉLÉRATION ET DE TRANSFORMATION NUMÉRIQUE AU CAMEROUN (PATNUC). Nature de prestation Approvisionnements Généraux Date de cloture 24-01-2022
-----------	---

24	Reference D13-707./AONO/MINSANTE/CSPM-PC/2021 Lire Titre/objet AVIS DE CONSULTATION POUR LE DOSSIER D'APPEL D'OFFRES NATIONAL OUVERT N° D13-707./AONO/MINSANTE/CSPM-PC/2021 DU 31/12/2021, POUR LA SOUSCRIPTION D'UNE ASSURANCE MALADIE POUR LE PERSONNEL DE L'UNITÉ DE COORDINATION DU C2D SANTÉ 1 ET DU PROGRAMME CONJOINT FINANCEMENT : PROGRAMME CONJOINT MINSANTE-AFD/KFW Nature de prestation Services et Prestations Intellectuelles Date de cloture 01-02-2022
-----------	---

RESUME DES CONSULTATIONS

25

Reference	.001/DC/EDC/CIPM/2021 Lire
Titre/objet	AVIS DE CONSULTATION N° 001/DC/EDC/CIPM/2021 DU 05 JANVIER 2022 POUR L'ACQUISITION ET L'INSTALLATION D'UN SYSTEME DE GESTION DU TRACKING DES VEHICULES DE LA FLOTTE AUTOMOBILE DE EDC
Nature de prestation	Approvisionnements Généraux
Date de cloture	01-02-2022



TRADEX S.A

COMMUNIQUE N°030/DG /TRADEX/CIPM /21 DU 23/12/2021 PORTANT ATTRIBUTION DU MARCHÉ DE L'APPEL D'OFFRES NATIONAL OUVERT N°031/AONO/TRADEX/CIPM/2021 DU 30 NOVEMBRE 2021, RELATIF AUX TRAVAUX DE CONSTRUCTION D'UNE STATION-SERVICE TRADEX À YAOUNDÉ, LOT « GÉNIE CIVIL - PLOMBERIE - VRD ».

[Télécharger la pièce d'origine](#)[Affichage Web](#)

le Directeur Général de TRADEX S.A. communique :

La société **CREBAT SARL BP : 2538 Douala**, est déclarée adjudicataire du Marché objet de l'Appel d'Offres susmentionné comme suit :

MONTANT (FCFA HT)	MONTANT (FCFA TTC)	Délais
Cent soixante-dix-huit millions quatre cent soixante-cinq mille sept cent trente-quatre (178 465 734)	Deux cent douze millions huit cent vingt mille trois cent quatre-vingt-huit (212 820 388)	Cinq (mois)

Il l'invite par conséquent à prendre l'attache du Maître d'Ouvrage pour la finalisation du Marché correspondant. Par ailleurs, les soumissionnaires qui n'ont pas été retenus, sont invités à passer retirer leurs offres auprès du secrétariat de la Cellule des Marchés (CMA) de TRADEX S.A., à l'adresse ci-après dans un délai maximum de quinze jours, faute de quoi celles-ci seront détruites :

Secrétariat de la CMA-TRADEX.

B.P: **1468** Bonanjo Douala-Cameroun

Tél. **233 43 63 75 / 233 43 63 76**

DOUALA le 23 Décembre 2021

Le DIRECTEUR GÉNÉRAL

PALEY Simon

AGENCE NATIONALE DE RADIOPROTECTION

PORTANT ATTRIBUTION DE LA LETTRE-COMMANDE RELATIVE A L'AVIS DE CONSULTATION N°0004/DC/ANRP/CIPM/2021 DU 03 DECEMBRE 2021 POUR LA FOURNITURE DES SERVICES DE GARDIENNAGE AU SIEGE DE L'AGENCE NATIONALE DE RADIOPROTECTION ET DANS SES ANTENNES REGIONALES. FINANCEMENT : BUDGET DE FONCTIONNEMENT/ANRP

[Télécharger la pièce d'origine](#)
[Affichage Web](#)

Le Directeur Général de l'Agence Nationale de Radioprotection, Communique :

Conformément aux dispositions de la Demande de Cotation N°0004/DC/ANRP/CIPM/2021 du 03 décembre 2021 pour la fourniture des services de gardiennage au Siège de l'Agence Nationale de Radioprotection et dans ses antennes régionales, les résultats de la Consultation se présentent comme suit :

N° du Lot	Noms des soumissionnaires	Conformité de l'offre		Délai	Prix total TTC	Rang	Observations
		OUI	NON				
Lot unique	AFRICA OMNIBUSINESS SARL	OUI		12 mois	29 693 250	1 ^{er}	Adjudicataire de la lettre-commande AFRICA OMNIBUSINESS SARL BP : 276 Garoua
	ATLANTIC SECURITY SERVICES SARL		NON	-	-	-	Éliminé conformément au critère suivant: « absence ou non-conformité d'une pièce administrative 48 heures après ouverture des plis »

Le Directeur Général de la société adjudicataire est par conséquent invité à se présenter à la Direction Générale de l'ANRP, dans un délai de quinze (15) jours à compter de la date de publication du présent communiqué, en vue de la souscription du projet de lettre-commande.

Passé ce délai, le Maître d'Ouvrage se réserve le droit d'annuler l'attribution.

YAOUNDE le 6 Janvier 2022

Le DIRECTEUR GÉNÉRAL

AKOA Philippe Camille

FONDS ROUTIER DU CAMEROUN

ADDITIF N°1/ADM/FR/2021 RELATIF AU DOSSIER D'APPEL D'OFFRES NATIONAL OUVERT N°012/AONO/CIPM/FR/2021 DU 17/12/2021 POUR LA FOURNITURE DES SERVICES DE GARDIENNAGE DES PERSONNES ET DES BIENS DU FONDS ROUTIER (EN PROCÉDURE D'URGENCE)

[Télécharger la pièce d'origine](#)

[Affichage Web](#)

1 Consistance des prestations

Au lieu de ...

Les prestations objet de la présente consultation, qui visent à assurer la protection des personnes et des biens consistent en des services de gardiennage sur les sites et aux conditions ci-après :

a) Le gardiennage et la surveillance générale par des agents de sécurité, vingt-quatre heures sur vingt-quatre (24h/24h) dimanches et jours fériés inclus), des locaux ainsi que le domicile de l'Administrateur du Fonds Routier.

Le service de gardiennage est défini ci-après :

N°	Sites	Nombre de vigiles			
		Service du jour	Heures	Service de nuit	
1	Domicile	01	De 6h00 à 18h00	01	De 18h00 à 06h00
2	Bureaux	03	De 6h00 à 18h00	01	De 18h00 à 06h00

b) Le contrôle d'accès permanent à l'intérieur des sites à sécuriser (contrôle d'accès et identification du personnel des visiteurs, d'enregistrement des visiteurs et des véhicules, ouvertures, fermetures et sécurité de portails etc.).

1 Consistance des prestations

Lire plutot

a) Le gardiennage et la surveillance générale par des agents de sécurité, vingt-quatre heures sur vingt-quatre (24h/24h) les dimanches et jours fériés inclus), des locaux ainsi que le domicile de l'Administrateur du Fonds Routier.

Le service de gardiennage est défini ci- après :

N°	Sites	Nombre de vigiles			
		Service du jour	Heures	Service de nuit	
1	Domicile	01	De 6h00 à 18h00	01	De 18h00 à 06h00
2	Bureaux	03	De 6h00 à 18h00	03	De 18h00 à 06h00

a) The guarding and general surveillance by security agents, twenty-four hours a day (24 hours a day) every day (Sunday included), of the premises as well as the home of the Road Fund Administrator.

The guarding service is described below:

N°	Sites	Number of security guards			
		Day time services	Time frame	Night services	Time frame
1	Home	01	De 6h00 à 18h00	01	De 18h00 à 06h00



2	Offices	03	De 6h00 à 18h00	03	De 18h00
---	---------	----	-----------------	-----------	----------

2	Cout Prévisionnel
	<p>Au lieu de ...</p> <p>Le coût prévisionnel de la lettre commande est de treize millions (13 000 000) FCFA.</p>
	<p>Lire plutot</p> <p>Le coût prévisionnel de la lettre commande est de seize millions trois cent soixante (16 360 000) FCFA. The estimated cost of the contract is sixteen million three hundred and sixty thousand(16 360 000) CFA F tax inclusive.</p>

3	Remises des offres
	<p>Au lieu de ...</p> <p>Chaque offre rédigée en français ou en anglais et en sept (07) exemplaires dont un (01) original et six (06) copies respectivement marquées comme tel, devra parvenir au bureau du courrier porte 12-21, au plus tard le mardi 11/01/2022 à 10 heures locale et devra porter la mention : DOSSIER D'APPEL D'OFFRES NATIONAL OUVERT N°012/AONO/CIPM/FR/2021 du 17/12/2021 pour la fourniture des services de gardiennage des personnes et des biens du Fonds Routier. (En procédure d'urgence).</p> <p>« A n'ouvrir qu'en séance de dépouillement ».</p>
	<p>Lire plutot</p> <p>Chaque offre rédigée en français ou en anglais et en sept (07) exemplaires dont un (01) original et six (06) copies respectivement marquées comme tel, devra parvenir au bureau du courrier porte 12-21, au plus tard le mardi 18/01/2022 à 10 heures locale.</p> <ul style="list-style-type: none"> Each bid, written in French or in English, should be presented in 07 (seven) copies (01 original and 06 copies labelled as such). It should reach the Road Fund (Mails service) not later than 10 a.m. on Tuesday, January 18th 2022, local time.

4	Ouverture des Plis
	<p>Au lieu de ...</p> <p>L'ouverture des offres se fera en un temps. L'ouverture des pièces administratives, des offres techniques et financières aura lieu le mardi 11/01/2022 à 11 heures par la Commission Interne de Passation des Marchés du Fonds Routier dans la salle de conférences du Fonds Routier sis à l'immeuble SNI 13^{ème} étage porte 13-06. Seuls les soumissionnaires peuvent assister à cette séance d'ouverture ou s'y faire représenter par une personne de leur choix dument mandatée.</p>
	<p>Lire plutot</p> <p>L'ouverture des offres se fera en un temps. L'ouverture des pièces administratives, des offres techniques et financières aura lieu le mardi 18/01/2022 à 11 heures par la Commission Interne de Passation des Marchés du Fonds Routier dans la salle de conférences du Fonds Routier sis à l'immeuble SNI 13^{ème} étage porte 13-06.</p> <p>The opening of the tenders will be done in a single sitting. The opening of the administrative documents, technical and financial offers will take place on Tuesday 18/01/2022 at 11:00 a.m. by the Internal Tender Board of the Road Fund in the conference room of the Road Fund located at the SNI building, 13th floor, door 13-06.</p>

YAOUNDE le 6 Janvier 2022

Le ADMINISTRATEUR

MOUSSA ESSAIE AUBIN

TRADEX S.A

COMMUNIQUE N°032/DG /TRADEX/CMA /21 DU 23/12/2021 PORTANT ATTRIBUTION DU MARCHÉ DE L'APPEL D'OFFRES NATIONAL OUVERT N°027/AONO/TRADEX/CIPM/2021 DU 26 NOVEMBRE 2021, RELATIF À LA FOURNITURE ET LA POSE DES POMPES DANS LES NOUVELLES STATIONS-SERVICE TRADEX ».

[Télécharger la pièce d'origine](#)[Affichage Web](#)

le Directeur Général de TRADEX S.A. communique :

La société **SAMIN BP : 12424 Douala**, est déclarée adjudicataire du Marché objet de l'Appel d'Offres susmentionné comme suit :

MONTANT (FCFA HT)	MONTANT (FCFA TTC)	Délais
Soixante-un millions trois cent cinq mille cent un (61 305 101)	Soixante-treize millions cent six mille trois cent trente-trois (73 106 333)	Trois (03) mois

Il l'invite par conséquent à prendre l'attache du Maître d'Ouvrage pour la finalisation du Marché correspondant.

Par ailleurs, les soumissionnaires qui n'ont pas été retenus, sont invités à passer retirer leurs offres auprès du secrétariat de la Cellule des Marchés (CMA) de TRADEX S.A., à l'adresse ci-après dans un délai maximum de quinze jours, faute de quoi celles-ci seront détruites :

Secrétariat de la CMA-TRADEX.

B.P: **1468** Bonanjo Douala-Cameroun

Tél. **233 43 63 75 / 233 43 63 76**

DOUALA le 23 Décembre 2021

Le DIRECTEUR GÉNÉRAL

PALEY Simon

FONDS SPÉCIAL D'EQUIPEMENT ET D'INTERVENTION INTERCOMMUNALE

POUR LA RÉALISATION DES PRESTATIONS DE MAINTENANCE DES INSTALLATIONS ÉLECTRIQUES DE
L'IMMEUBLE SIÈGE DU FEICOM

[Télécharger la pièce d'origine](#)

[Affichage Web](#)

LE DIRECTEUR GENERAL,

Vu la Loi N°2017/010 du 12 Juillet 2017 portant Statut Général des Etablissements Publics ;

Vu le Décret N°2018/635 du 31 octobre 2018 portant réorganisation du Fonds Spécial d'Equipelement et d'Intervention Intercommunale ;

Vu le Décret N°2006/299 du 20 septembre 2006 portant nomination de Monsieur **AKOA PHILIPPE CAMILLE**,
Directeur Général du FEICOM ;

Vu le Décret N° 2018/366 du 20 Juin 2018 portant Code des Marchés Publics ;

Vu l'Appel d'Offres National Ouvert en procédure d'urgence N°022bis/AONO/FEICOM/CIPM/2021 du 25 octobre 2021,
pour la réalisation des prestations de maintenance des installations électriques de l'immeuble siège du FEICOM.

DECIDE:

Article 1er : La **SOCIETE GROUPE ARNO**, BP : 664 Douala-Cameroun, Tél : (237) 233 50 21 00 est déclarée adjudicataire de l'Appel d'Offres National Ouvert en procédure d'urgence N°022bis/AONO/FEICOM/CIPM/2021 du 25 octobre 2021, relatif à la réalisation des prestations de maintenance des installations électriques de l'immeuble siège du FEICOM, pour un montant de **seize millions sept cent trente mille deux cent vingt-deux (16 730 222) francs CFA TTC** et un délai d'exécution **douze (12) mois**, à compter de la date de notification de l'ordre de service.

Article 2 : Le Responsable de ladite Société est invité à se présenter à la Direction de la Mobilisation des Ressources Financières, de la Dépense et de la Comptabilité (Services des Marchés et Approvisionnements) du FEICOM pour l'établissement du Marché y afférent.

Article 3 : La présente décision sera enregistrée et communiquée partout où besoin sera. /-

YAOUNDE le 6 Janvier 2022

Le **DIRECTEUR GÉNÉRAL**

SIMO AUGUSTIN

TRADEX S.A

DECISION N°032/TRADEX/DG/CMA/21 DU 23/12/2021 PORTANT ATTRIBUTION DES MARCHÉS DE L'APPEL D'OFFRES NATIONAL OUVERT N°027/AONO/TRADEX/CIPM/2021 DU 26 NOVEMBRE 2021, RELATIF À LA FOURNITURE ET LA POSE DES POMPES DANS LES NOUVELLES STATIONS-SERVICE TRADEX

[Télécharger la pièce d'origine](#)[Affichage Web](#)**LE DIRECTEUR GENERAL,**

Vu le Décret n° 2018/355 du 12 juin 2018 fixant les règles communes applicables aux marchés des entreprises publiques ;

Vu la Résolution n° 365/2019 du Conseil d'Administration de la société TRADEX S.A du 12 décembre 2019 portant création, organisation et fonctionnement de la Commission Interne de Passation des Marchés de la société TRADEX S.A. ;

Vu la Résolution n°369/2019 du Conseil d'Administration de la société TRADEX S.A du 12 décembre 2019 portant désignation du Président, des Membres et du Secrétaire de la Commission Interne de Passation des Marchés de la société TRADEX S.A ;

Considérant l'Appel d'Offres National Ouvert N°027/AONO/TRADEX/CIPM/2021 du 26 novembre 2021, relatif à la fourniture et la pose des pompes dans les nouvelles stations-service TRADEX ;

Considérant le Procès-Verbal n°145/CIPM-TRADEX/2021 du 21 décembre 2021 de la Commission Interne de Passation des Marchés de la société TRADEX S.A., relatif à l'examen du rapport de la sous-commission d'analyse des offres de l'Appel d'Offres National Ouvert susvisé ;

Considérant le Procès-Verbal de négociation du 23 décembre 2021 de la Cellule des Marchés de la société TRADEX, relatif à la négociation en vue de revoir à la baisse l'offre financière, du soumissionnaire SAMIN de l'Appel d'Offres susvisé.

DECIDE :

Article 1 : La société SAMIN BP : 12424 Douala, est déclarée adjudicataire du Marché objet de l'Appel d'Offres National Ouvert N°027/AONO/TRADEX/CIPM/2021 du 26 novembre 2021, pour le montant ci-après :

MONTANT (FCFA HT)	MONTANT (FCFA TTC)	DELAI D'EXECUTION
Soixante-un millions trois cent cinq mille cent un (61 305 101)	Soixante-treize millions cent six mille trois cent trente-trois (73 106 333)	Trois (03) mois

Article 2 : La présente décision sera enregistrée et communiquée partout où besoin sera.

DOUALA le 23 Décembre 2021

Le DIRECTEUR GÉNÉRAL

PALEY Simon

TRADEX S.A

COMMUNIQUE N°031/DG /TRADEX/CIPM /21 DU 23/12/2021 PORTANT ATTRIBUTION DU MARCHÉ DE L'APPEL D'OFFRES NATIONAL OUVERT N°029/AONO/TRADEX/CIPM/2021 DU 26 NOVEMBRE 2021, RELATIF AUX TRAVAUX DE CONSTRUCTION D'UNE STATION-SERVICE TRADEX À NGAOUNDÉRE, LOT « ELECTRICITÉ GÉNÉRALE–CLIMATISATION-VENTILATION »

[Télécharger la pièce d'origine](#)[Affichage Web](#)

le Directeur Général de TRADEX S.A. communique :

La société **TECHNIQUES ELECTRIQUES BP : 8149 Douala**, est déclarée adjudicataire du Marché objet de l'Appel d'Offres susmentionné comme suit :

MONTANT (FCFA HT)	MONTANT (FCFA TTC)	Délais
Quarante-sept millions cinq cent trente-cinq mille neuf cent treize (47 535 913)	Cinquante-six millions six cent quatre-vingt-six mille cinq cent soixante-seize (56 686 576)	Cinq (mois)

Il l'invite par conséquent à prendre l'attache du Maître d'Ouvrage pour la finalisation du Marché correspondant. Par ailleurs, les soumissionnaires qui n'ont pas été retenus, sont invités à passer retirer leurs offres auprès du secrétariat de la Cellule des Marchés (CMA) de TRADEX S.A., à l'adresse ci-après dans un délai maximum de quinze jours, faute de quoi celles-ci seront détruites :

Secrétariat de la CMA-TRADEX.

B.P: **1468** Bonanjo Douala-Cameroun

Tél. **233 43 63 75 / 233 43 63 76**

DOUALA le 23 Décembre 2021

Le DIRECTEUR GÉNÉRAL

PALEY Simon

AGENCE NATIONALE DE RADIOPROTECTION

PORTANT ATTRIBUTION DE LA LETTRE-COMMANDE RELATIVE A L'AVIS DE CONSULTATION N°0004/DC/ANRP/CIPM/2021 DU 03 DECEMBRE 2021 POUR LA FOURNITURE DES SERVICES DE GARDIENNAGE AU SIEGE DE L'AGENCE NATIONALE DE RADIOPROTECTION ET DANS SES ANTENNES REGIONALES.

[Télécharger la pièce d'origine](#)

[Affichage Web](#)

Vu



Vu

La Constitution ;

La loi n°2017/010 du 12 Juillet 2017 portant statut général des établissements publics;

La loi n°2018/011 du 11 juillet 2018 portant Code de transparence et de Bonne Gouvernance dans la gestion des Finances Publiques au Cameroun ;

La loi n°2018/012 du 11 Juillet 2018 portant Régime Financier de l'Etat et des autres entités publiques;

La loi n°2019/012 du 19 juillet 2019 portant cadre général de sureté radiologique et nucléaire, de sécurité nucléaire, de responsabilité civile et de l'application des garanties ;

La loi N°2021/026 du 16 décembre 2021 portant loi des finances de la République du Cameroun pour l'exercice 2022 ;

Le décret n° 2002/250 du 31 octobre 2002 portant création, organisation et fonctionnement de l'Agence Nationale de Radioprotection ;

Le décret n° 2010/024 du 28 janvier 2010 portant nomination du Directeur général de l'Agence Nationale de Radioprotection ;

Le décret n°2018/366 du 20 juin 2018 portant Code des Marchés Publics ;

Le décret N°2012/075 du 08 mars 2012, portant organisation du Ministère des Marchés Publics en

ses termes non contraires au Code des Marchés Publics ;

Le décret N° 2012/76 du 08 mars 2012 modifiant et complétant certaines dispositions du décret n°2001/048 du 23 février 2001 portant création, organisation et fonctionnement de l'ARMP;

Le décret N°2002/250 du 31 Octobre 2002 portant création, organisation et fonctionnement de l'Agence Nationale de Radioprotection;

La circulaire N°00000456/C/MINFI du 30 décembre 2021 portant Instructions relatives à l'Exécution des Lois de Finances, au Suivi et au Contrôle de l'Exécution du Budget de l'Etat et des Autres Entités Publiques pour l'Exercice 2022 ;

La décision N°00103/ANRP/DAAF/SBMP du 02 avril 2020 constatant la composition de la Commission Interne de Passation des Marchés auprès de l'Agence Nationale Radioprotection (ANRP) ;

L'Avis de Consultation N°0004/DC/ANRP/CIPM/2021 du 03 Décembre 2021 ;

Considérant la lettre N°0001/L/PDT/CIPM/ANRP du 04 Janvier 2021 du Président de la CIPM/ANRP, portant proposition d'attribution

Le Budget de l'Agence Nationale de Radioprotection (ANRP) pour l'exercice 2022.



DECIDE :

ARTICLE 1^{er}

–**AFRICA OMNIBUSINESS SARL**, est attributaire de la lettre-commande relative à l'Avis de consultation susmentionné pour un montant de **vingt-neuf millions six cent quatre-vingt-treize mille deux cent-cinquante (29 693 250) francs CFA TTC** et un délai d'exécution de **douze (12) mois** ;

ARTICLE 2 - La présente décision sera enregistrée, publiée et communiquée partout où besoin sera./-

YAOUNDE le 6 Janvier 2022

Le *DIRECTEUR GÉNÉRAL*

SIMO AUGUSTIN

FONDS SPÉCIAL D'EQUIPEMENT ET D'INTERVENTION INTERCOMMUNALE

PORTANT PUBLICATION DES RESULTATS DE L'APPEL D'OFFRES NATIONAL OUVERT EN PROCEDURE D'URGENCE N°022BIS/AONO/FEICOM/CIPM/2021 DU 25 OCTOBRE 2021, POUR LA RÉALISATION DES PRESTATIONS DE MAINTENANCE DES INSTALLATIONS ÉLECTRIQUES DE L'IMMEUBLE SIÈGE DU FEICOM

[Télécharger la pièce d'origine](#)[Affichage Web](#)

LE DIRECTEUR GENERAL DU FONDS SPECIAL D'EQUIPEMENT ET D'INTERVENTION INTERCOMMUNALE (FEICOM),

Communique :

Par décision N°036/D/FEICOM/DG du 06/01/2022

La Société ci-après, a été déclarée adjudicataire au Marché relatif à l'Appel d'Offres National Ouvert sus cité.

ADJUDICATAIRE	PROPOSITION FINANCIERE TTC (FCFA)	DELAI D'EXECUTION
La SOCIETE GROUPE ARNO, BP : 664 Douala-Cameroun, Tél : (237) 233 50 21 00	SEIZE MILLIONS SEPT CENT TRENTE MILLE DEUX CENT VINGT-DEUX (16 730 222) FRANCS CFA TTC	UN (01) MOIS

Le Responsable de ladite Société est invité dès publication du présent communiqué, à la Direction de la Mobilisation des Ressources Financières, de la Dépense et de la Comptabilité (Service des Marchés et Approvisionnements) du FEICOM à retirer la décision d'attribution du Marché. En outre, l'adjudicataire a 72 heures pour souscrire au dit Marché.

Par ailleurs, les soumissionnaires n'ayant pas été retenus sont priés de passer retirer leurs offres sous quinzaine dès parution du présent communiqué, à l'exception de l'exemplaire remis à l'ARMP.

Passé ce délai, ces offres seront détruites sans qu'il y ait lieu à réclamation.

YAOUNDE le 6 Janvier 2022

Le **DIRECTEUR GÉNÉRAL**

AKOA Philippe Camille

TRADEX S.A

COMMUNIQUE N°028/DG/TRADEX/CIPM /21 DU 23/12/2021 PORTANT ATTRIBUTION DU MARCHÉ DE L'APPEL D'OFFRES NATIONAL OUVERT N°028/AONO/TRADEX/CIPM/2021 DU 26 NOVEMBRE 2021, RELATIF AUX TRAVAUX DE CONSTRUCTION D'UNE STATION-SERVICE TRADEX À NGAOUNDÉRE, LOT « GÉNIE CIVIL - PLOMBERIE -VRD »

[Télécharger la pièce d'origine](#)[Affichage Web](#)

le Directeur Général de TRADEX S.A. communique :

La société **G2BI SARL BP : 12844 Douala**, est déclarée adjudicataire du Marché objet de l'Appel d'Offres susmentionné comme suit :

MONTANT (FCFA HT)	MONTANT (FCFA TTC)	Délais
Trois cent-vingt-un millions huit cent neuf mille trois cent soixante-huit (321 809 368)	Trois cent quatre-vingt-trois millions sept cent cinquante-sept mille six cent soixante-onze (383 757 671)	Cinq (05) mois

Il l'invite par conséquent à prendre l'attache du Maître d'Ouvrage pour la finalisation du Marché correspondant. Par ailleurs, les soumissionnaires qui n'ont pas été retenus, sont invités à passer retirer leurs offres auprès du secrétariat de la Cellule des Marchés (CMA) de TRADEX S.A., à l'adresse ci-après dans un délai maximum de quinze jours, faute de quoi celles-ci seront détruites :

Secrétariat de la CMA-TRADEX.

B.P: **1468** Bonanjo Douala-Cameroun

Tél. **233 43 63 75 / 233 43 63 76**

DOUALA le 23 Décembre 2021

Le DIRECTEUR GÉNÉRAL

PALEY Simon

TRADEX S.A

DECISION N°031/DG /TRADEX/CIPM /21 DU 23/12/2021 PORTANT ATTRIBUTION DU MARCHÉ DE L'APPEL D'OFFRES NATIONAL OUVERT N°029/AONO/TRADEX/CIPM/2021 DU 26 NOVEMBRE 2021, RELATIF AUX TRAVAUX DE CONSTRUCTION D'UNE STATION-SERVICE TRADEX À NGAOUNDÉRE, LOT « ELECTRICITÉ GÉNÉRALE – CLIMATISATION - VENTILATION ».

[Télécharger la pièce d'origine](#)

[Affichage Web](#)

LE DIRECTEUR GENERAL,

Vu le Décret n° 2018/355 du 12 juin 2018 fixant les règles communes applicables aux marchés des entreprises publiques ;

Vu la Résolution n° 365/2019 du Conseil d'Administration de la société TRADEX S.A du 12 décembre 2019 portant création, organisation et fonctionnement de la Commission Interne de Passation des Marchés de la société TRADEX S.A. ;

Vu la Résolution n°369/2019 du Conseil d'Administration de la société TRADEX S.A du 12 décembre 2019 portant désignation du Président, des Membres et du Secrétaire de la Commission Interne de Passation des Marchés de la société TRADEX S.A ;

Considérant l'Appel d'Offres National Ouvert N°029/AONO/TRADEX/CIPM/2021 du 26 novembre 2021, relatif aux travaux de construction d'une station-service TRADEX à Ngaoundéré, lot « Electricité Générale – Climatisation - Ventilation » ;

Considérant le Procès-Verbal n°147/CIPM-TRADEX/2021 du 22 décembre 2021 de la Commission Interne de Passation des Marchés de la société TRADEX S.A., relatif à l'examen du rapport de la sous-commission d'analyse des offres de l'Appel d'Offres National Ouvert susvisé ;

Considérant le Procès-Verbal de négociation du 23 décembre 2021 de la Cellule des Marchés de la société TRADEX, relatif à la négociation en vue de revoir à la baisse l'offre financière du soumissionnaire TECHNIQUES ELECTRIQUES de l'Appel d'Offres susvisé.

DECIDE :

Article 1 : La société dont le nom suit est déclarée adjudicataire du Marché objet de l'Appel d'Offres National Ouvert N°029/AONO/TRADEX/CIPM/2021 du 26 novembre 2021, pour le montant ci-après :

ENTREPRISE	MONTANT (FCFA HT)	MONTANT (FCFA TTC)	DELAI D'EXECUTION
TECHNIQUES ELECTRIQUES BP : 8149 Douala	Quarante-sept millions cinq cent trente-cinq mille neuf cent treize (47 535 913)	Cinquante-six millions six cent quatre-vingt-six mille cinq cent soixante-seize (56 686 576)	Cinq (mois)

Article 2 : La présente décision sera enregistrée et communiquée partout où besoin sera.

DOUALA le 23 Décembre 2021

Le DIRECTEUR GÉNÉRAL

PALEY Simon

TRADEX S.A

DECISION N°030/DG /TRADEX/CIPM /21 DU 23/12/2021 PORTANT ATTRIBUTION DU MARCHÉ DE L'APPEL D'OFFRES NATIONAL OUVERT N°031/AONO/TRADEX/CIPM/2021 DU 30 NOVEMBRE 2021, RELATIF AUX TRAVAUX DE CONSTRUCTION D'UNE STATION-SERVICE TRADEX À YAOUNDÉ, LOT « GÉNIE CIVIL - PLOMBERIE - VRD ».

[Télécharger la pièce d'origine](#)

[Affichage Web](#)

LE DIRECTEUR GENERAL,

Vu le Décret n° 2018/355 du 12 juin 2018 fixant les règles communes applicables aux marchés des entreprises publiques ;

Vu la Résolution n° 365/2019 du Conseil d'Administration de la société TRADEX S.A du 12 décembre 2019 portant création, organisation et fonctionnement de la Commission Interne de Passation des Marchés de la société TRADEX S.A. ;

Vu la Résolution n°369/2019 du Conseil d'Administration de la société TRADEX S.A du 12 décembre 2019 portant désignation du Président, des Membres et du Secrétaire de la Commission Interne de Passation des Marchés de la société TRADEX S.A ;

Considérant l'Appel d'Offres National Ouvert N°031/AONO/TRADEX/CIPM/2021 du 30 novembre 2021, relatif aux travaux de construction d'une station-service TRADEX à Yaoundé, lot « Génie Civil - Plomberie - VRD » ;

Considérant le Procès-Verbal n°152/CIPM-TRADEX/2021 du 23 décembre 2021 de la Commission Interne de Passation des Marchés de la société TRADEX S.A., relatif au réexamen du rapport de la sous-commission d'analyse des offres de l'Appel d'Offres National Ouvert susvisé.

DECIDE :

Article 1 : La société dont le nom suit est déclarée adjudicataire du Marché objet de l'Appel d'Offres National Ouvert N°031/AONO/TRADEX/CIPM/2021 du 30 novembre 2021, pour le montant ci-après :

ENTREPRISE	MONTANT (FCFA HT)	MONTANT (FCFA TTC)	DELAI D'EXECUTION
CREBAT SARL BP : 2538 Douala	Cent soixante-dix-huit millions quatre cent soixante-cinq mille sept cent trente-quatre (178 465 734)	Deux cent douze millions huit cent vingt mille trois cent quatre-vingt-huit (212 820 388)	Cinq (mois)

Article 2 : La présente décision sera enregistrée et communiquée partout où besoin sera.

DOUALA le 23 Décembre 2021

Le DIRECTEUR GÉNÉRAL

PALEY Simon

TRADEX S.A

DECISION N°029/DG/TRADEX/CIPM /21 DU 23/12/2021 PORTANT ATTRIBUTION DU MARCHÉ DE L'APPEL D'OFFRES NATIONAL OUVERT N°032/AONO/TRADEX/CIPM/2021 DU 30 NOVEMBRE 2021, RELATIF AUX TRAVAUX DE CONSTRUCTION D'UNE STATION-SERVICE TRADEX À YAOUNDÉ, LOT « ELECTRICITÉ GÉNÉRALE – CLIMATISATION - VENTILATION ».

[Télécharger la pièce d'origine](#)[Affichage Web](#)**LE DIRECTEUR GENERAL,**

Vu le Décret n° 2018/355 du 12 juin 2018 fixant les règles communes applicables aux marchés des entreprises publiques ;

Vu la Résolution n° 365/2019 du Conseil d'Administration de la société TRADEX S.A du 12 décembre 2019 portant création, organisation et fonctionnement de la Commission Interne de Passation des Marchés de la société TRADEX S.A. ;

Vu la Résolution n°369/2019 du Conseil d'Administration de la société TRADEX S.A du 12 décembre 2019 portant désignation du Président, des Membres et du Secrétaire de la Commission Interne de Passation des Marchés de la société TRADEX S.A ;

Considérant l'Appel d'Offres National Ouvert N°032/AONO/TRADEX/CIPM/2021 du 30 novembre 2021, relatif aux travaux de construction d'une station-service TRADEX à Yaoundé, lot « Electricité Générale – Climatisation - Ventilation » ;

Considérant le Procès-Verbal n°149/CIPM-TRADEX/2021 du 23 décembre 2021 de la Commission Interne de Passation des Marchés de la société TRADEX S.A., relatif à l'examen du rapport de la sous-commission d'analyse des offres de l'Appel d'Offres National Ouvert susvisé ;

DECIDE :

Article 1 : La société dont le nom suit est déclarée adjudicataire du Marché objet de l'Appel d'Offres National Ouvert N°032/AONO/TRADEX/CIPM/2021 du 30 novembre 2021, pour le montant ci-après :

ENTREPRISE	MONTANT (FCFA HT)	MONTANT (FCFA TTC)	DELAJ D'EXECUTION
PRO-ELEC ENGINEERING SARL BP 15 690 Douala	Vingt-deux millions cent quatre-vingt-seize mille deux cents (22 196 200)	Vingt-six millions quatre cent soixante-huit mille neuf cent soixante-neuf (26 468 969)	Cinq (05) mois

Article 2 : La présente décision sera enregistrée et communiquée partout où besoin sera.

DOUALA le 23 Décembre 2021

Le **DIRECTEUR GÉNÉRAL**

PALEY Simon

TRADEX S.A

DECISION N°028/DG /TRADEX/CIPM /21 DU 23/12/2021 PORTANT ATTRIBUTION DU MARCHÉ DE L'APPEL D'OFFRES NATIONAL OUVERT N°028/AONO/TRADEX/CIPM/2021 DU 26 NOVEMBRE 2021, RELATIF AUX TRAVAUX DE CONSTRUCTION D'UNE STATION-SERVICE TRADEX À NGAOUNDÉRÉ, LOT « GÉNIE CIVIL - PLOMBERIE -VRD »

[Télécharger la pièce d'origine](#)

[Affichage Web](#)

LE DIRECTEUR GENERAL,

Vu le Décret n° 2018/355 du 12 juin 2018 fixant les règles communes applicables aux marchés des entreprises publiques ;

Vu la Résolution n° 365/2019 du Conseil d'Administration de la société TRADEX S.A du 12 décembre 2019 portant création, organisation et fonctionnement de la Commission Interne de Passation des Marchés de la société TRADEX S.A. ;

Vu la Résolution n°369/2019 du Conseil d'Administration de la société TRADEX S.A du 12 décembre 2019 portant désignation du Président, des Membres et du Secrétaire de la Commission Interne de Passation des Marchés de la société TRADEX S.A ;

Considérant l'Appel d'Offres National Ouvert N°028/AONO/TRADEX/CIPM/2021 du 26 novembre 2021, relatif aux travaux de construction d'une station-service TRADEX à Ngaoundéré, lot « Génie Civil - Plomberie -VRD » ;

Considérant le Procès-Verbal N°153/CIPM-TRADEX/2021 du 23 décembre 2021 de la Commission Interne de Passation des Marchés de la société TRADEX S.A., relatif au réexamen du rapport de la sous-commission d'analyse des offres de l'Appel d'Offres National Ouvert susvisé ;

DECIDE :

Article 1 : La société dont le nom suit est déclarée adjudicataire du Marché objet de l'Appel d'Offres National Ouvert N°028/AONO/TRADEX/CIPM/2021 du 26 novembre 2021, pour le montant ci-après :

ENTREPRISE	MONTANT (FCFA HT)	MONTANT (FCFA TTC)	DELAI D'EXECUTION
G2BI SARL BP : 12844 Douala	Trois cent-vingt-un millions huit cent neuf mille trois cent soixante-huit (321 809 368)	Trois cent quatre-vingt-trois millions sept cent cinquante-sept mille six cent soixante-onze (383 757 671)	Cinq (05) mois

Article 2 : La présente décision sera enregistrée et communiquée partout où besoin sera.

DOUALA le 23 Décembre 2021

Le DIRECTEUR GÉNÉRAL

PALEY Simon

COMMUNE DE MEIGANGA

AVIS D'APPEL D'OFFRES NATIONAL OUVERT N°17/AONO/C.MGA/CIPM/2021 DU 31 DEC 2021 POUR LES TRAVAUX DE REHABILITATION DE LA VOIRIE URBAINE DE MEIGANGA ALLANT DE ROND-POINT NARRAL VOYAGE - LYCEE BILINGUE - CARREFOUR ZAÏR - TERMINUS RUE 24, PAR LA MISE EN FORME SUR 04 KM, LA CONSTRUCTION DES CANIVEAUX SUR 4900 ML ET LA CONSTRUCTION DE 06 DALOTS DE SECTION 1X1X6 SUR 70 ML DANS LA VILLE DE MEIGANGA, COMMUNE DE MEIGANGA, DEPARTEMENT DU MBERE, REGION DE L'ADAMAOUA(EN PROCEDURE D'URGENCE)

FINANCEMENT
INTERNATIONAL DEVELOPPEMENT AGENCY (IDA)

[Télécharger la piece d'origine](#)

[Affichage Web](#)

1. Objet

Le Maire de la Commune de Meiganga, Autorité Contractante, lance pour le compte de la Commune de Meiganga, un Appel d'Offres National Ouvert pour les travaux de réhabilitation de la voirie urbaine de Meiganga allant de rond-point Narrai Voyage - Lycée Bilingue - Carrefour Zaïr - Terminus rue 24, par la mise en forme sur 04 km, la construction des caniveaux sur 4900 ml et la construction de 06 dalots de section 1x1x6 sur 70 ml dans la ville de Meiganga, Commune de Meiganga, Département du Mbéré. Région de l'Adamaoua.

2. Consistance des prestations

Ces travaux comprennent les opérations suivantes dont la liste n'est pas exhaustive :

- SERIE RT 00: INSTALLATIONS
- SERIE RT 100 : NETTOYAGE ET TERRASSEMENTS
- SERIE - RT200 : ASSAINISSEMENT - DRAINAGE
- PRISE EN COMPTE DES ASPECTS SOCIO-ENVIRONNEMENTAUX

3. Participation et origine

La participation au présent Appel d'Offres est ouverte à égalité de conditions aux Sociétés et Entreprises ou Groupement d'Entreprises de droits camerounais, ayant une expérience avérée dans le domaine des travaux : **TERRASSEMENT ET GENIE CIVIL.**

Par le présent Avis d'Appel d'Offres, les Entreprises intéressées sont invitées à fournir dans leurs offres, les informations authentiques qui permettront de retenir celle pouvant réaliser les prestations après une évaluation approfondie et objective de son dossier.

4. Financement

Le présent projet est financé par PNDP III (Fonds IDA_18), Allocation de la commune de Meiganga, Convention Financement des MP N°02/2021/MP/PNDP-AD/COMMUNE- MEIGANGA du 03 décembre 2021.

5. Consultation du Dossier

Le Dossier d'Appel d'Offres peut être consulté aux heures ouvrables à la Commune MEIGANGA (Secrétariat Général), Tél. (+237) 677 96 92 59 / 696 33 31 11 ou à la Cellule régionale de Coordination (CRC) PNDP - Adamaoua, Tél. : +237 691 85 98 52 / 691.84.74.34, dès publication et affichage du présent avis.

6. Acquisition du Dossier

Le dossier d'Appel d'Offres peut être obtenu à la Commune de MEIGANGA (Secrétariat Général), dès publication du présent avis, pendant les jours et heures ouvrables et à l'unité Infrastructure du PNDP Adamaoua sur présentation d'une quittance de versement à la recette municipale de la Commune de MEIGANGA d'une somme non remboursable au titre des frais de dossier de **cent cinquante-quatre-vingt-quinze mille (195 000) F CFA**.

Présentation des offres

Les documents constituant l'offre sont répartis en trois volumes ci-après contenus dans une enveloppe fermée et scellée dont :

- **L'enveloppe A contenant les pièces administratives (Volume 1) ;**
- **L'enveloppe B contenant l'offre technique (Volume 2) ;**
- **L'enveloppe C contenant l'offre financière (Volume 3).**

Les offres ainsi présentées seront placées sous simple enveloppe, fermée et scellée portant uniquement la mention de l'Appel d'Offres en cause. Les différentes pièces de chaque offre seront numérotées dans l'ordre du DAO et séparées par des intercalaires de même couleur.

Les offres parvenues après la date et heure limites de dépôt des offres ne seront pas reçues.

7. Remises des offres

Les offres, rédigées en français ou en anglais et en Sept (07) exemplaires dont Un (01) original et Six (06) copies marquées comme tels, conformes aux prescriptions du Dossier d'Appel d'Offre, seront déposées en un temps contre récépissé sous plis fermés, à la Commission interne de la passation des marchés de la Commune de Meiganga au plus tard **le 21 JANV 2022 à 14 heures 00 minute**.

Elle devra porter la mention :

*« APPEL D'OFFRES NATIONAL OUVERT N° 17/AONO/C.MGA /CIPM/2021 du 31 DEC 2021 POUR LES TRAVAUX DE REHABILITATION DE LA VOIRIE URBAINE DE MEIGANGA ALLANT DE ROND-POINT NARRAL VOYAGE - LYCEE BILINGUE - CARREFOUR ZAÏR - TERMINUS RUE 24, PAR LA MISE EN FORME SUR 04 KM, LA CONSTRUCTION DES CANIVEAUX SUR 4900 ML ET LA CONSTRUCTION DE 06 DALOTS DE SECTION 1X1X6 SUR 70 ML DANS LA VILLE DE MEIGANGA, COMMUNE DE MEIGANGA, DEPARTEMENT DU MBERE, REGION DE L'ADAMAOUA (EN PROCEDURE D'URGENCE).
FINANCEMENT: IDA18 ALLOCATION COMMUNE DE MEIGANGA EXERCICE 2021
A N'OUVRIRE QU'EN SEANCE DE DEPOUILLEMENT. »*

8. Delai de Livraison

Délai de réponse des soumissionnaires

Pour cet Appel d'Offres, le délai de réponse est fixé à **vingt-un (21) jours** calendaires aux entreprises désireuses d'y participer à compter de la date de publication de l'Avis d'Appel d'Offres.

Délai d'exécution :

Le délai maximum d'exécution prévu par le Maître d'Ouvrage pour la réalisation des travaux est fixé à **quatre (04) mois (cent vingt jours)** et court à compter de la date de notification de l'Ordre de Service de commencer les travaux.

9. Cautionnement Provisoire

Chaque soumissionnaire devra Joindre à ses pièces administratives ime caution de soumission (conforme au modèle joint en annexe) établie par une banque de premier ordre agréée par le Ministère en charge des finances et dont la liste figure dans la pièce 10.1 du DAO, d'un montant de **cinq millions deux cent soixante-quatorze mille cinq cent (5 274 500) francs CFA**, et valable pendant trente (30) jours au-delà de la date originale de validité des offres.

Le cautionnement provisoire sera libéré d'office au plus tard **Trente (30) jours** après l'expiration de la validité des offres pour les soumissionnaires n'ayant pas été retenus. Dans le cas où le soumissionnaire est attributaire du marché, le cautionnement provisoire sera libéré après la constitution du cautionnement définitif.

10. Recevabilité des Offres

Les offres parvenues après la date et l'heure de dépôt, ainsi que celles ne respectant pas le mode de présentation et de séparation des offres seront déclarées irrecevables à l'ouverture.

Sous peine d'élimination, les pièces administratives requises devront être impérativement produites en originaux ou en copies certifiées conformes par le service émetteur, conformément au listing prévu au Règlement Particulier de l'Appel d'Offres. Elles devront obligatoirement dater de moins de trois (03) mois.

Toute offre incomplète ou non-conforme aux prescriptions du présent Avis et du Dossier d'Appel d'Offres sera éliminée.

11. Ouverture des Plis

L'ouverture des offres aura lieu **le 21 JANV 2022 à 15 heures**, en un temps, par la Commission Interne de Passation des Marchés placée auprès de la Commune de Meiganga à la salle de délibération de ladite Commune, en présence des soumissionnaires.

Seuls les soumissionnaires dûment mandatés peuvent assister à cette séance d'ouverture ou s'y faire représenter par une seule personne (même en cas de groupement) de leur choix ayant une parfaite connaissance du dossier.

Conformément à la convention de partenariat Commune/ PNDP, les représentants du PNDP sont impliqués à toutes les étapes du processus de passation des marchés financés par le Programme (Examen du DAO/DC, Avis d'appel d'offres, ouverture des plis, analyse des offres, attribution du marché, examen du projet de contrat, etc.).

12. Critères d'évaluation

1- Critères d'évaluation des offres :

L'évaluation des offres se fera en trois (03) étapes :

- **1er étape** : Vérification de la conformité du dossier administratif de chaque soumissionnaire.
- **2ème étape** : Evaluation technique des offres administrativement conformes.
- **3ème étape** : Vérification des offres financières des entreprises dont les offres ont été reconnues techniquement qualifiées et administrativement conformes.

Les critères éliminatoires et de qualification des soumissionnaires sont les suivants :

a. Critères éliminatoires.

Tout manquement ci-après entraîne l'élimination directe de l'offre :

- Absence d'une pièce administrative ou non-conformité persistante d'une pièce administrative après épuisement de délais réglementaire accordé, fausse déclaration ou pièce falsifiée ou scannée ;
 - Enveloppe extérieure portant l'identification du soumissionnaire ;
 - Note technique inférieure à 75% de critères essentiels.
 - Avoir omis un prix unitaire quantifié dans l'offre ;
 - N'avoir pas fourni le sous-détail des prix unitaires d'un prix quantifié ou encore la description d'un prix unitaire proposé non-conforme aux spécifications du CCTP ;
- Sous peine de rejet, la caution de soumission et l'attestation de domiciliation bancaire du soumissionnaire doivent être impérativement produites en originaux, les autres pièces en originaux ou en copies certifiées conformes. Ces justifications administratives doivent dater de moins de trois (03) mois et être conformes aux modèles.

b. Critères de qualification.

Les critères relatifs à la qualification des candidats porteront sur :

- Les références déclarées et authentifiées de l'entreprise sur les travaux similaires (numéros de contrats, localisation précise des prestations sur supports physiques et numériques, années budgétaires, montants, délais réglementaires et durées d'exécution etc. oui/non ;
- La propriété par l'entreprise, des moyens matériels et logistiques à ce type de travaux (Niveleuse et Pelle Chargeuse, un compacteur manuel, camion benne, véhicule de liaison de type 4x4) oui/non ;
- Pour des entreprises non titulaires de ce matériel, elles peuvent produire des factures pros forma et de la facture définitive de location de ce matériel auprès des propriétaires pour des travaux similaires datant de moins d'un an avec détails sur les délais de location et des coûts spécifiques par matériel) oui/non ;
- Les stratégies et les tactiques d'exécution des travaux oui/non ;
- Les capacités financières établies relativement aux projets et aux délais contractuels auprès des établissements bancaires de premier choix listés dans le présent DAO. oui/non ;
- La clarté dans la présentation générale de l'offre oui/non ;
- La description détaillée des méthodes d'accès aux chantiers et la réalisation des installations de chantiers de l'entreprise oui/non ;
- L'expérience des personnels d'encadrement pour les travaux similaires oui/non ;
- Les critères essentiels ci-dessus énumérés sont détaillés en sous critères dans la grille d'évaluation contenue dans la Pièce N° 2 (Règlement Particulier de l'Appel d'Offres) et le nonrespect de 75% de ces critères entraîne l'élimination systématique de l'offre.
- Le système de notation utilisé est le mode binaire (oui ou non).
- Les références de l'entreprise oui/non ;
- Les moyens matériels et logistiques à mobiliser oui/non ;
- Le personnel d'encadrement de l'entreprise oui/non ;
- La méthodologie d'intervention et d'exécution des travaux oui/non ;
- La capacité financière de l'entreprise oui/non ;
- La présentation générale des offres oui/non.

NB: *Seuls les soumissionnaires ayant obtenu 75% de oui à l'évaluation technique seront admis à l'analyse de l'offre financière.*

13. Attribution

Sur proposition de la Commission Interne de Passation des Marchés, le Maire « Autorité Contractante », après obtention de la non objection du PNDP sur la procédure de sélection, attribuera le marché au soumissionnaire dont l'offre évaluée la moins disante en incluant le cas échéant les rabais proposés a été reconnue conforme pour l'essentiel au Dossier d'Appel d'Offres et qui dispose des capacités techniques et financières requises pour exécuter le Marché de façon satisfaisante.

L'Autorité contractante se réserve le droit de ne pas attribuer le marché dans le cadre du présent appel d'offres à un soumissionnaire qui, titulaire d'un contrat sur l'étendue du territoire national, a des performances peu satisfaisantes (mise en demeure, chantiers abandonnés, malfaçons flagrantes ou constat de carence notifié dans les Six (06) mois précédant 1 attribution, contrat en cours de résiliation).

14. Durée Validité des Offres

Les soumissionnaires restent tenus par leurs offres pendant **Quatre-vingt-dix (90) jours** à partir de la date limite de remise des offres.

15. Renseignements Complémentaires

Les renseignements complémentaires peuvent être obtenus à la Commune de MEIGANGA les jours ouvrables ou aux numéros de téléphone suivant ; (+237) 677 96 92 59 / 696 33 31 11 ou à la Cellule Régionale de Coordination PNDP Adamaoua, tél. : +237 691 85 98 52 / 691.84.74.34.

MEIGANGA le 31 Décembre 2021

Le MAIRE

DJIBRILLA Goni

HOPITAL GENERAL DE YAOUNDE

AVIS D'APPEL D'OFFRES NATIONAL OUVERT N° 002/ AONO/ HGY/ CIPM/22 DU 04 JANVIER 2022 EN PROCEDURE D'URGENCE POUR LA FOURNITURE DE DENREES ALIMENTAIRES A L'HÔPITAL GENERAL DE YAOUNDÉ. FINANCEMENT : BUDGET DE FONCTIONNEMENT DE L'HÔPITAL GÉNÉRAL DE YAOUNDÉ EXERCICE 2022 –

FINANCEMENT
BUDGET AUTONOME (BA) , N/A

[Télécharger la piece d'origine](#)

[Affichage Web](#)

1. Objet

Le Directeur Général de l'Hôpital Général de Yaoundé lance un Appel d'Offres National Ouvert en procédure d'urgence pour la fourniture de denrées alimentaires à l'Hôpital Général de Yaoundé pour l'exercice 2022.

2. Consistance des prestations

Les prestations relatives au présent appel d'offres consistent en la fourniture de :

- viandes et poissons ;
- produits de grandes surfaces
- légumes
- produits de boulangerie.

3. Cout Prévisionnel

Le coût prévisionnel de l'opération est réparti par lot ainsi qu'il suit :

	Coût prévisionnel
Lot 1	133 602 000 (Cent trente trois millions six cent deux mille)
Lot 2	100 185 600 (Cent millions cent quatre vingt cinq mille six cents)
Lot 3	120 897 400 (Cent vingt millions huit cent quatre vingt dix sept mille quatre cents)
Lot 4	45 315 000 (Quarante cinq millions trois cent quinze mille)
Total	400 000 000 (Quatre cent millions)

4. Allotissement

Les fournitures sont réparties en quatre (04) lots de la manière suivante :

Lot	Fournitures
Lot 1	Viandes et poissons
Lot 2	Produits des grandes surfaces
Lot 3	Légumes
Lot 4	Produits boulangerie

5. Participation et origine

La participation au présent appel d'offres est ouverte aux entreprises installées au Cameroun.

6. Financement

Les prestations objet du présent appel d'offres sont financées par le Budget de Fonctionnement de l'Hôpital Général de Yaoundé de l'exercice 2022 sur la ligne budgétaire n° 61 03 40.

7. Consultation du Dossier

Le dossier peut être consulté aux heures ouvrables au Secrétariat de la Direction des Affaires Administratives et Financières de l'Hôpital Général de Yaoundé, Tél : 22 20 39 53, fax : 22 21 20 15, dès publication du présent avis

8. Acquisition du Dossier

Le dossier d'appel d'offres peut être obtenu au Secrétariat de la Direction des Affaires Administratives et Financières de l'Hôpital Général de Yaoundé, Tél : 22 20 39 53, fax : 22 21 20 15, dès publication du présent avis, contre présentation d'une quittance de versement d'une somme non remboursable de 150 000 (cent cinquante mille) francs CFA au Compte Spécial CAS-ARMP n° 335988 ouvert auprès des agences BICEC.

Lors du retrait du dossier, le soumissionnaire devra remettre une copie de son reçu de versement portant bien son nom, le nom du Maître d'Ouvrage et le numéro de l'Appel d'Offres.

9. Remises des offres

Chaque offre rédigée en français ou en anglais en sept (7) exemplaires dont l'original et six (6) copies marqués comme tels, devra parvenir au Secrétariat de la Direction des Affaires Administratives et Financières de l'Hôpital Général de Yaoundé, Tél : 22 20 39 53, fax : 22 21 20 15, dès publication du présent avis **au plus tard le 04 février 2022 à 13 heures** précises sous pli fermé. Au-delà de cette heure aucune offre ne sera acceptée.

Aucune offre régulièrement déposée ne peut être ni modifiée ni retirée et devra porter la mention:

« Avis d'Appel d'Offres NATIONAL OUVERT N° 002/ AONO/ HGY/ CIPM/22 du 04 janvier 2022 EN PROCEDURE D'URGENCE pour la FOURNITURE DE DENREES ALIMENTAIRES A l'hôpital gEnEral de Yaoundé. A N'OUVRIR QU'EN SEANCE DE DEPOUILLEMENT »

10. Delai de Livraison

Le délai de livraison est de 12 (douze) mois à compter de la date de notification de l'ordre de service de commencer les prestations.

11. Cautionnement Provisoire

Chaque soumissionnaire devra joindre à ses pièces administratives une caution de soumission établie par une banque ou une compagnie d'assurance de premier ordre agréée par le Ministère Chargé des Finances, valable pendant 120 (cent vingt) jours à compter de la date limite de dépôt des offres et d'un montant par lot de :

Lot 1	:	2 500 000 (Deux millions cinq cent mille)
Lot 2	:	1 900 000 (Un million neuf cent mille)
Lot 3	:	2 300 000 (Deux millions trois cent mille)
Lot 4	:	800 000 (Huit cent mille)

12. Recevabilité des Offres

Les pièces administratives requises devront être produites en originaux ou en copies certifiées conformes par le service émetteur ou une autorité administrative compétente conformément aux stipulations du Règlement particulier de l'Appel d'Offres. Elles devront dater de moins de trois (03) mois ou avoir été établies postérieurement à la date de signature de l'Avis d'Appel d'Offres.

l'absence de la caution de soumission établie selon le modèle indiqué dans le DAO et délivrée par une banque ou une compagnie d'assurance de premier rang agréée par le Ministère en Charge des Finances ou le non-respect des modèles des pièces du Dossier d'Appel d'Offres.

13. Ouverture des Plis

L'ouverture des plis se fera en un seul temps.

L'ouverture des offres (administratives, techniques et financières) aura lieu **04 février 2022 à 14 heures** par la Commission Interne de Passation des Marchés de l'Hôpital Général de Yaoundé dans la Salle des Réunions de la Direction Générale de l'Hôpital Général de Yaoundé.

Seuls les soumissionnaires peuvent assister à cette séance d'ouverture ou s'y faire représenter par une personne de leur choix ayant une parfaite connaissance du dossier.

14. Critères d'évaluation

Pour la comparaison des offres, les critères ci-après seront pris en compte :

14.1 Critères éliminatoires

Absence ou non-conformité d'une pièce du dossier administratif après épuisement du délai de rattrapage de 48 heures;

Documents falsifiés ou fausses déclarations;

Absence de caution de soumission à l'ouverture de plis

Absence d'un engagement à ne livrer que des produits non avariés et/ou dont le délai de péremption est supérieur ou égal à trois (03) mois à la date de livraison;

Absence d'un engagement à livrer sans exception tous les produits attendus du Maître d'Ouvrage ;

Surface financière inférieure à 75% du montant du lot sollicité

Absence d'un engagement à respecter scrupuleusement le planning des livraisons partielles ;

Absence d'une déclaration sur l'honneur de n'avoir pas abandonné un marché durant les trois (03) dernières années ;

9. N'avoir pas satisfait à au (04) quatre (04) critères essentiels.

10. Absence de preuve de la disponibilité en propriété ou en location d'un moyen de transport frigorifique pour les fournitures du lot 1 ;

Absence d'un certificat d'hygiène de l'entreprise.

14.2.1 Critères essentiels L'évaluation des offres techniques sera faite suivant le système binaire (oui et non), sur la base des critères essentiels ci-dessous :

-Présentation de l'offre (Conformité de la composition de l'offre par rapport aux prescriptions du DAO, pièces dans l'ordre et intercalaires en couleur...);

-Expérience du soumissionnaire dans des prestations similaires ;

-Délai et planning de livraison ;

-Preuves d'acceptation des conditions du marché.

L'offre du soumissionnaire doit satisfaire à quatre (4) des quatre (4) critères essentiels.

15. Attribution

Le marché sera attribué au soumissionnaire dont l'offre aura été jugée techniquement qualifiée et dont l'offre financière sera la moins disante.

16. Durée Validité des Offres

Les soumissionnaires restent engagés par leurs offres pendant quatre vingt dix (90) jours à partir de la date limite fixée pour la remise des offres.

17. Renseignements Complémentaires

Les renseignements complémentaires peuvent être obtenus aux heures ouvrables auprès du Secrétariat de la Division Administrative et Financière de l'Hôpital Général de Yaoundé, Tél : 22 20 39 53, Fax 22 21 20 15.

Nombre maximum de lots

Les soumissionnaires ont la possibilité de soumissionner pour un ou plusieurs lots, et peuvent être attributaires d'un ou de plusieurs lots.

Chaque lot fera l'objet d'une offre technique et d'une offre financière, l'offre administrative pouvant, au gré du soumissionnaire, être commune à tous les lots.

YAOUNDE le 6 Janvier 2022

Le DIRECTEUR GÉNÉRAL

DJIENTCHEU VINCENT DE PAUL

HOPITAL GENERAL DE DOUALA

APPEL D'OFFRES NATIONAL OUVERT EN PROCÉDURE D'URGENCE N°011/AONO/HGD/CIPM/2022 DU 06 JANVIER 2022 POUR LA FOURNITURE DE CERTAINS MÉDICAMENTS ADJUVANTS À L'HÔPITAL GÉNÉRAL DE DOUALA (HGD).

FINANCEMENT
BUDGET AUTONOME (BA)

[Télécharger la piece d'origine](#)

[Affichage Web](#)

1. Objet

Le Directeur Général de l'Hôpital Général de Douala lance un Appel d'Offres pour la fourniture de certains médicaments adjuvants à l'Hôpital Général de Douala (HGD).

2. Consistance des prestations

Les prestations objets de la présente consultation portent sur la fourniture de certains médicaments adjuvants à l'Hôpital Général de Douala (HGD).

3. Cout Prévisionnel

Le montant prévisionnel de cette prestation est réparti comme suit :

Montants TTC en F CFA			
Tranche ferme (2022)	Tranche conditionnelle 1 (2023)	Tranche conditionnelle 2 (2024)	Total
65 600 000	65 600 000	65 600 000	196 800 000

4. Allotissement

Les prestations objet de la présente consultation sont alloties comme suit :

Désignation		
Tranche ferme (2022)	Tranche conditionnelle 1 (2023)	Tranche conditionnelle 2 (2024)
Fourniture de certains médicaments adjuvants	Fourniture de certains médicaments adjuvants	Fourniture de certains médicaments adjuvants

5. Participation et origine

La participation à la présente consultation est ouverte aux entreprises de droit camerounais spécialisées dans la fourniture de produits pharmaceutiques.

6. Financement

Les prestations objets de la présente consultation seront financées par le Budget de Fonctionnement de l'Hôpital Général de Douala.

7. Consultation du Dossier

Le dossier peut être consulté aux heures ouvrables à l'Hôpital Général de Douala (Service des Marchés Publics), B.P. 4856 Douala.

8. Acquisition du Dossier

Le dossier peut être obtenu à l'Hôpital Général de Douala (Service des Marchés Publics), B.P. 4856 Douala, contre présentation de l'Avis Appel d'Offres ainsi que le nom de l'entreprise ou du groupement achetant le DAO.

9. Remises des offres

Chaque offre rédigée en français ou en anglais et en sept (07) exemplaires dont l'original et six (06) copies marqués comme tels

N° 011/AONO/HGD

10. Delai de Livraison

Le délai de livraison de cette prestation s'étale sur 08 mois à compter de la date de la notification de l'ordre de service de démarrage

11. Cautionnement Provisoire

Chaque Soumissionnaire doit joindre à ses pièces administratives une caution de soumission d'un montant de : 1 312 000 Francs CFA.
Cette caution sera établie par un organisme financier ou un établissement bancaire de 1er ordre agréé par le Ministère Chargé de l'Économie

12. Recevabilité des Offres

Sous peine de rejet, les pièces du Dossier Administratif requises doivent être produites en originaux ou en copies certifiées conformes en vigueur. L'absence de la caution de soumission délivrée par un organisme financier ou un établissement bancaire de 1^{er} ordre

13. Ouverture des Plis

L'ouverture des offres se fera en un temps.

L'ouverture des pièces Administratives et des offres Techniques et financières aura lieu le **31 janvier 2022 à 13 h 00 min** par l'Agence de Régulation des Marchés Publics ou s'y faire représenter par une personne de leur choix dûment mandatée ayant une bonne connaissance du dossier.

14. Critères d'évaluation

L'évaluation se fera suivant le système binaire.

Critères éliminatoires

1. Fausse déclaration ou pièces falsifiées.
2. Absence de la caution de soumission.
3. Absence ou non-conformité d'une des pièces du dossier administratif après 48h.
4. Absence d'une déclaration sur l'honneur attestant du non abandon d'un marché public au cours des trois (03) dernières années.
5. Absence d'au moins un des échantillons demandés accompagnés de la liste de colisage conformément au modèle dans le cahier des charges.
6. Non-conformité d'au moins un des échantillons demandés aux exigences de la liste de colisage.
7. Absence d'un prix unitaire quantifié dans l'offre financière.
8. Absence de notices et/ou fiches descriptives en français et/ou en anglais précisant les caractéristiques de chaque produit.
9. Absence de preuve d'avoir réalisé au Cameroun au cours des dernières années (2019 à date) au moins un marché public.
10. Absence de l'agrément de fabrication ou de commercialisation de produits pharmaceutiques délivrée par le Ministre de la Santé.
11. Absence d'un certificat de bonnes pratiques de fabrication ou de distribution de produits pharmaceutiques délivré par le Ministre de la Santé.
12. Non satisfaction d'au moins 4 des 5 critères essentiels.

Critères essentiels

1. **Présentation de l'offre** : Pièces rangées dans l'ordre prescrit par le RPAO, Documents séparés par des intercalaires de couleur.
2. **Chiffres d'affaires** : preuve d'un chiffre d'affaires cumulé des trois dernières années supérieur ou égal à 44 000 000 F CFA.
3. **Capacité financière** : preuve d'une surface financière supérieure ou égale à 22 000 000 F CFA.
4. **Planning conforme au calendrier (dans le DF) et délai de livraison** : 08 mois au plus.
5. **Preuves d'acceptation des conditions du marché** : Cahier des Clauses Administratives Particulières (CCAP) et le Descriptif Technique.

Pour être éligible à l'évaluation financière, le soumissionnaire doit satisfaire à tous les critères éliminatoires.

Chaque soumissionnaire est tenu de fournir un support contenant le fichier numérique (Word ou Excel) de son offre financière.

15. Attribution

Le marché sera attribué au soumissionnaire ayant satisfait aux critères éliminatoires et dont l'offre sera évaluée la moins disante.

16. Durée Validité des Offres

Les soumissionnaires resteront engagés par leurs offres pendant quatre-vingt-dix (90) jours à partir de la date limite fixée pour la soumission.

17. Renseignements Complémentaires

Les renseignements complémentaires peuvent être obtenus aux heures ouvrables à l'Hôpital Général de Douala (Service des Marchés Publics).

HOPITAL GENERAL DE DOUALA

APPEL D'OFFRES NATIONAL OUVERT EN PROCÉDURE D'URGENCE N°010/AONO/HGD/CIPM/2022 DU 06 JANVIER 2022 POUR LES ACTIVITÉS DE GARDIENNAGE, DE SURVEILLANCE ET DE CONTRÔLE DES ACCÈS À L'HÔPITAL GÉNÉRAL DE DOUALA (HGD), POUR LE COMPTE DE L'EXERCICE 2022.

FINANCEMENT
BUDGET AUTONOME (BA)

[Télécharger la pièce d'origine](#)

[Affichage Web](#)

1. Objet

Le Directeur Général de l'Hôpital Général de Douala lance Appel d'Offres pour les activités de gardiennage, de surveillance et de contrôle des accès à l'Hôpital Général de Douala (HGD), pour le compte de l'exercice 2022.

2. Consistance des prestations

Les prestations objet de la présente consultation portent sur les activités de gardiennage, de surveillance et de contrôle des accès à l'Hôpital Général de Douala (HGD), pour le compte de l'exercice 2022.

3. Cout Prévisionnel

Le montant prévisionnel de cette prestation est de 79 000 000 F CFA TTC.

4. Allotissement

Les prestations objet de la présente consultation ne font l'objet d'aucun allotissement.

5. Participation et origine

La participation à la présente consultation est ouverte aux entreprises de gardiennage de droit camerounais agréées pour cette activité selon la réglementation en vigueur.

6. Financement

Les prestations objets de la présente consultation seront financées par le Budget de Fonctionnement de l'Hôpital Général de Douala, Exercice 2022.

7. Consultation du Dossier

Le dossier peut être consulté aux heures ouvrables à l'Hôpital Général de Douala (Service des Marchés Publics), B.P. 4856 Douala, dès publication du présent Avis.

8. Acquisition du Dossier

Le dossier peut être obtenu à l'Hôpital Général de Douala (Service des Marchés Publics), B.P. 4856 Douala, contre présentation d'une quittance de versement d'une somme non remboursable de quatre-vingt-cinq mille (85 000) F CFA, dans le compte intitulé « compte d'affectation spéciale CAS-ARMP N° 33598800001-89 » ouvert à la BICEC. Cette quittance devra préciser la référence de l'Avis Appel d'Offres ainsi que le nom de l'entreprise ou du groupement achetant le DAO.

9. Remises des offres

Chaque offre rédigée en français ou en anglais et en sept (07) exemplaires dont l'original et six (06) copies marqués comme tels, devra parvenir à l'Hôpital Général de Douala (Service des Marchés Publics), au plus tard le **01 février 2022 à 12 h 00 min** et devra porter la mention :

**« Appel d'Offres National Ouvert en procédure d'urgence
N° 010/AONO/HGD/CIPM/2022 du 06 janvier 2022 pour les activités de gardiennage, de surveillance et de
contrôle des accès à l'Hôpital Général de Douala (HGD), pour le compte de l'exercice 2022.
À n'ouvrir qu'en séance de dépouillement »**

10. Delai de Livraison

Le délai d'exécution de cette prestation s'étale sur douze (12) mois à compter de la notification de l'ordre de service de démarrage des prestations.

Le lieu d'exécution est l'Hôpital Général de Douala.

11. Cautionnement Provisoire

Chaque Soumissionnaire doit joindre à ses pièces administratives une caution de soumission d'un montant de 1 580 000 F CFA.

Cette caution sera établie par un organisme financier ou un établissement bancaire de 1er ordre agréé par le Ministère Chargé des Finances et dont la liste figure en pièce 9 de ce dossier. Elle devra être valable (120) cent vingt jours à compter de la date limite de recevabilité des offres.

12. Recevabilité des Offres

Sous peine de rejet, les pièces du Dossier Administratif requises doivent être produites en originaux ou en copies certifiées conformes par le service émetteur ou l'Autorité Administrative compétente, conformément aux stipulations du Règlement Particulier de l'Appel d'Offres. Elles devront obligatoirement être en cours de validité conformément à la réglementation en vigueur.

L'absence de la caution de soumission délivrée par un organisme financier ou un établissement bancaire de premier ordre agréé par le Ministre chargé des Finances entraînera le rejet pur et simple de l'offre.

13. Ouverture des Plis

L'ouverture des offres se fera en un temps.

L'ouverture des pièces Administratives et des offres Techniques et financières aura lieu le **01 février 2022 à 13 h 00 min** par la Commission Interne de Passation des Marchés de l'Hôpital Général de Douala siégeant dans la salle de réunion de la Direction des Ressources Financières (D.R.F.I.).

Les Soumissionnaires peuvent assister à cette séance d'ouverture ou s'y faire représenter par une personne de leur choix dûment mandatée ayant une bonne connaissance du dossier.

14. Critères d'évaluation

L'évaluation des offres se fera selon le mode binaire (oui ou non).

Critères éliminatoires

1. Fausse déclaration ou pièces falsifiées.
2. Absence de la caution de soumission.
3. Absence ou non-conformité d'une des pièces du dossier administratif après 48h.
4. Absence d'une déclaration sur l'honneur attestant du non abandon d'un marché public au cours des trois (03) dernières années et de son absence sur la liste des entreprises défailtantes émise par le Ministère des Marchés Publics.
5. Absence d'un prix unitaire quantifié dans l'offre financière.
6. Absence de preuve d'avoir effectué au cours des dernières années (2019 à date) au moins un marché public sur les activités de gardiennage pour un montant cumulé supérieur ou égal à la moitié du montant prévisionnel (photocopie de la première page et de la dernière page du marché public + PV de réception correspondant).
7. Absence de preuve que le chef d'équipe ait au moins un BEPC ou équivalent (copie certifiée conforme à l'original du diplôme ou de l'attestation de réussite).
8. Absence de preuve que l'entreprise dispose d'une convention avec un Médecin de travail agréé qui suit le personnel utilisé.
9. Absence de l'agrément pour l'exercice de l'activité de gardiennage signé par le Président de la République
10. Non satisfaction d'au moins 4 des 5 critères essentiels.

Critères essentiels

1. **Présentation de l'offre** : Pièces rangées dans l'ordre prescrit par le RPAO, Documents séparés par des intercalaires de couleur autre que le blanc, Offre reliée sur toute la longueur de la feuille.
2. **Transport et communication**: preuve de propriété d'un pick-up et de disposer d'une flotte téléphonique.
3. **Visite de site et méthodologie** (Déclaration sur l'honneur d'avoir visité l'HGD et note méthodologique d'exécution des prestations).
4. **Chiffres d'affaires** : preuve d'un chiffre d'affaires cumulé des quatre dernières années (2018-2021) supérieur ou égal à 75 000 000 F CFA.
5. **Preuves d'acceptation des conditions du marché** : Cahier des Clauses Administratives Particulières (CCAP) et les Termes De Références (TDR) paraphés sur toutes les pages, et sur les dernières pages signés et datés.

Pour être éligible à l'évaluation financière, le soumissionnaire doit satisfaire à tous les critères éliminatoires. Chaque soumissionnaire est tenu de fournir un support contenant le fichier numérique (Word ou Excel) de son offre financière (bordereau des prix unitaires et devis quantitatif et estimatif).

Mode de sélection

Le mode de sélection est la sélection au moindre coût

15. Attribution

Le marché sera attribué au soumissionnaire ayant satisfait aux critères éliminatoires et dont l'offre sera évaluée la moins disante.

16. Durée Validité des Offres

Les soumissionnaires resteront engagés par leurs offres pendant quatre-vingt-dix (90) jours à partir de la date limite fixée pour la remise des offres.

17. Renseignements Complémentaires

Les renseignements complémentaires peuvent être obtenus aux heures ouvrables à l'Hôpital Général de Douala (Service des Marchés Publics), BP. 4856, courriel : hgd@hgdcam.com.

DOUALA le 6 Janvier 2022

Le DIRECTEUR GÉNÉRAL

NAMME LUMA HENRY

TRADEX S.A

COMMUNIQUE N°029/DG /TRADEX/CIPM /21 DU 23/12/2021 PORTANT ATTRIBUTION DU MARCHÉ DE L'APPEL D'OFFRES NATIONAL OUVERT N°032/AONO/TRADEX/CIPM/2021 DU 30 NOVEMBRE 2021, RELATIF AUX TRAVAUX DE CONSTRUCTION D'UNE STATION-SERVICE TRADEX À YAOUNDÉ, LOT « ELECTRICITÉ GÉNÉRALE–CLIMATISATION-VENTILATION ».

[Télécharger la pièce d'origine](#)

[Affichage Web](#)

le Directeur Général de TRADEX S.A. communique :

La société **PRO-ELEC ENGINEERING SARL BP 15 690 Douala**, est déclarée adjudicataire du Marché objet de l'Appel d'Offres susmentionné comme suit :

MONTANT (FCFA HT)	MONTANT (FCFA TTC)	Délais
Vingt-deux millions cent quatre-vingt-seize mille deux cents (22 196 200)	Vingt-six millions quatre cent soixante-huit mille neuf cent soixante-neuf (26 468 969)	Cinq (05) mois

Il l'invite par conséquent à prendre l'attache du Maître d'Ouvrage pour la finalisation du Marché correspondant.

Par ailleurs, les soumissionnaires qui n'ont pas été retenus, sont invités à passer retirer leurs offres auprès du secrétariat de la Cellule des Marchés (CMA) de TRADEX S.A., à l'adresse ci-après dans un délai maximum de quinze jours, faute de quoi celles-ci seront détruites :

Secrétariat de la CMA-TRADEX.

B.P: **1468** Bonanjo Douala-Cameroun

Tél. **233 43 63 75 / 233 43 63 76**

DOUALA le 23 Décembre 2021

Le DIRECTEUR GÉNÉRAL

PALEY Simon

BUREAU NATIONAL DE L'ETAT CIVIL

DECISION N°001/D/BUNEC/DG/ DAF/SDRFM/SMA DU 05 JANVIER 2021 PORTANT ATTRIBUTION DEFINITIVE DE L'AVIS D'APPEL D'OFFRES NATIONAL OUVERT N°008/BUNEC/CIPM/2021 DU 22 NOVEMBRE 2021 POUR LA FOURNITURE DES SERVICES DE SECURITE ET DE GARDIENNAGE AU BUREAU NATIONAL DE L'ETAT CIVIL (BUNEC)

[Télécharger la pièce d'origine](#)

[Affichage Web](#)

LE DIRECTEUR GENERAL,

- Vu** la Loi n° 2017/010 du 12 Juillet 2017 Portant Statut Général des Etablissements Publics ;
- Vu** la loi N° 2018/012 du 11 juillet 2018 portant régime financier de l'Etat et des autres Entités publiques ;
- Vu** la Loi n°2021/026 portant Loi de finances de la République du Cameroun pour l'exercice 2022 ;
- Vu** le Décret n° 2012/076 du 08 mars 2012 modifiant et complétant certaines dispositions du Décret N° 2001/048 du 23 février 2001 portant création, organisation et fonctionnement de l'Agence de régulation des Marchés Publics (ARMP), modifié et complété par le Décret N°2013/271 du 05 août 2013;
- Vu** le Décret N° 2012/075 du 08 mars 2012 portant organisation du Ministère des Marchés Publics ;
- Vu** le Décret N° 2013/031 du 13 février 2013 portant organisation et fonctionnement du Bureau National de l'Etat Civil ;
- Vu** le Décret N° 2015/431 du 28 septembre 2015 portant nomination du Directeur Général et du Directeur Général Adjoint du Bureau National de l'Etat Civil;
- Vu** le Décret n°2018/366 du 20 juin 2018 portant Code des Marchés publics ;
- Vu** la Circulaire N°00000456/C/MINFI du 30 décembre 2021 Portant Instructions relatives à l'Exécution des Lois de Finances, au Suivi et au Contrôle de l'Exécution du Budget de l'Etat, et des Autres Entités publiques pour l'Exercice 2022 ;
- Vu** la lettre N°001/BUNEC/CIPM /SEC du 03 janvier 2021 du Président de la Commission Interne de Passation des Marchés auprès du BUNEC portant proposition d'attribution du marché relatif à la fourniture des services de sécurité et de gardiennage au BUNEC;
- Vu** les offres du soumissionnaire;

Considérant les nécessités de service.

DECIDE :

Article 1^{er} : La société de gardiennage ci-après citée, est retenue comme attributaire du marché relatif au dossier d'appel d'offres susmentionné :

Rang	Soumissionnaires	Lot	Montant prévisionnel du DAO	Montant TTC en F CFA proposé et corrigé	Délai d'exécution proposé en mois
1 ^{er}	DAK GARDIENNAGE SARL B.P 1023 Yaoundé Tel : 222 21 54 78	1	24 500 000 FCFA TTC par an	24 441 480	12
		2	22 000 000 FCFA TTC par an	20 034 000	
		3	15 500 000 FCFA TTC par an	12 020 400	

Article 2 : la présente décision sera enregistrée et publiée partout où besoin sera./-

YAOUNDE le 5 Janvier 2022

Le DIRECTEUR GÉNÉRAL

YOMO ALEXANDRE MARIE

PROJET D'EFFICACITE DE LA DEPENSE PUBLIQUE ET DU SYSTEME STATISTIQUE

**AVIS DE DEMANDE DE COTATIONS N° 004/DC/MINEPAT/SG/PEPS/CSPM/2021 DU 28/12/2021 RELATIVE
A « L'ACQUISITION DES COMMODITES DE BUREAU POUR LA COORDINATION DU PROJET
D'AMELIORATION DE L'EFFICACITE DE LA DEPENSE PUBLIQUE ET DU SYSTEME STATISTIQUE
(PEPS).» DATE : CRÉDIT IDA NO 6140-CMDC N° 004/DC/MINEPAT/SG/PEPS/CSPM/2021**

FINANCEMENT
INTERNATIONAL DEVELOPPEMENT AGENCY (IDA)

[Télécharger la piece d'origine](#)

[Affichage Web](#)

1. Objet

Le Gouvernement de la République du Cameroun a reçu un crédit de l'Association Internationale pour le Développement (IDA) pour le financement du Projet d'Amélioration de l'Efficacité de la Dépense Publique et du Système Statistique (**PEPS**), et a l'intention d'utiliser une partie des fonds dudit crédit pour effectuer les paiements autorisés au titre du contrat pour lequel cette Demande de Cotations est publiée.

2. Consistance des prestations

Il est prévu dans le cadre de l'exécution dudit projet de solliciter les prestations de services portant sur :
« **L'ACQUISITION DES COMMODITES DE BUREAU POUR LA COORDINATION DU PROJET D'AMELIORATION DE L'EFFICACITE DE LA DEPENSE PUBLIQUE ET DU SYSTEME STATISTIQUE (PEPS)** »

3. Cout Prévisionnel

Le coût de ces acquisitions est estimé à 7 000 000 (sept millions) francs CFA TTC.

4. Participation et origine

Le Coordonnateur Technique

A

Messieurs les responsables des établissements,

N°	SOUSSIONNAIRES	ADRESSES	TELEPHONES
1	Société faha sarl		671 342 203/675 029 458
2	Bekeng sarl	PO BOX 493 Yaoundé	675 531 552
3	Digital and business consulting		691 668 186

Et toutes autres entreprises compétentes

PROJET D'EFFICACITE DE LA DEPENSE PUBLIQUE ET DU SYSTEME STATISTIQUE

**AVIS DE DEMANDE DE COTATIONS N° 003/DC/MINEPAT/SG/PEPS/CSPM/2021 DU 28/12/2021 RELATIVE
A « L'ACQUISITION DES FOURNITURES DE BUREAU POUR LA COORDINATION DU PROJET
D'AMELIORATION DE L'EFFICACITE DE LA DEPENSE PUBLIQUE ET DU SYSTEME STATISTIQUE (PEPS).
»DATE :CRÉDIT IDA NO 6140-CMDC N°003/DC/MINEPAT/SG/PEPS/CSPM/2021**

FINANCEMENT
INTERNATIONAL DEVELOPPEMENT AGENCY (IDA)

[Télécharger la piece d'origine](#)

[Affichage Web](#)

1. Objet

Le Gouvernement de la République du Cameroun a reçu un crédit de l'Association Internationale pour le Développement (IDA) pour le financement du Projet d'Amélioration de l'Efficacité de la Dépense Publique et du Système Statistique (**PEPS**), et a l'intention d'utiliser une partie des fonds dudit crédit pour effectuer les paiements autorisés au titre du contrat pour lequel cette Demande de Cotations est publiée.

2. Consistance des prestations

Il est prévu dans le cadre de l'exécution dudit projet de solliciter les prestations portant sur : « **L'acquisition des fournitures de bureau pour la coordination du projet d'Amélioration de l'Efficacité de la dépense publique et du système statistique (PEPS).** »

3. Participation et origine

Le Coordonnateur Technique

A

Messieurs les responsables des établissements,

N°	SOUSSIONNAIRES	ADRESSES	TELEPHONES
1	ETS AJM SERVICES		680 58 19 17
2	MAX A TECHNOLOGIES	BP :2399 Yaoundé	675 218794/696234512
3	DJIMY TECHNOLOGIE SERVICES	BP 2329 Yaoundé	2 22239342/6760516 09

Et toutes autres entreprises compétentes.

4. Remises des offres

A cet effet, vous trouverez ci-joint, le bordereau descriptif quantitatif de ces fournitures, que je vous demande de bien vouloir commander à l'attention de la **Commission de Coordination du PEPS, sis à Bastos, vers la résidence de l'ambassadeur de la République de Côte d'Ivoire, au lieu-dit Nations Unies pour le Développement (PNUD), BP 660 Yaoundé**, ou par courriel : Pepsgov.cm@gmail.com », portant la mention :

« *DEMANDE DE COTATIONS RESTREINTE N°003 /DC/MINEPAT/SG/PEPS/CSPM/2021, RELATIVE A L'ACQUISITION DE MATERIELS DE BUREAU* »
A N'OUVRIR QU'APRES LE 14 JANVIER 2022

Les offres resteront valables pour une période de quarante-cinq (45) jours, à compter de la date limite fixée pour leur remise. Les offres produites en sept **(07) exemplaires dont un (01) original et six (06) copies** marquées comme telles seront chiffrées.

5. Delai de Livraison

Le délai maximum de livraison est fixé à 14 jours à compter de la date de notification de l'ordre de service.

6. Cautionnement Provisoire

Le soumissionnaire doit fournir une caution de soumission d'un montant de 240.000 francs CFA XAF, l'absence de celle-ci entraînera l'annulation de l'offre.

7. Recevabilité des Offres

Les offres non conformes aux prescriptions de la présente Demande de Cotations seront rejetées. Le soumissionnaire doit prouver, documentation à l'appui, qu'il satisfait à l'exigence d'expérience ci-après :

- **Une liste de marchés analogues d'au moins deux marchés similaires** réalisés par le soumissionnaire en tant que fournisseur.

NB : joindre les copies des contrats (1ère page et page de signature) et procès-verbaux de réception.

8. Ouverture des Plis

Les plis seront ouverts le **14 janvier 2022 à 15 heures précises** par la **Commission Spéciale de Passation des Marchés (CSPM)** de la République de Côte d'Ivoire, au lieu-dit Pont Dragages.

9. Attribution

L'acheteur attribuera le marché au soumissionnaire, dont il aura déterminé que l'offre est conforme pour l'essentiel aux dispositions du Règlement de Procédure de Passation des Marchés de façon satisfaisante.

PROGRAMME NATIONAL DE DÉVELOPPEMENT PARTICIPATIF

**LETTRE DE DEMANDE DE COTATION N° 004/MINEPAT/SG/PNDP/CSPM/2022 DU 05 JANVIER 2022
RELATIVE À L'ACQUISITION ET L'INSTALLATION DU MATÉRIEL INFORMATIQUE À L'UNITÉ DE GESTION
DU PROJET D'ACCÉLÉRATION ET DE TRANSFORMATION NUMÉRIQUE AU CAMEROUN (PATNUC).**

FINANCEMENT
INTERNATIONAL DEVELOPPEMENT AGENCY (IDA)

[Télécharger la piece d'origine](#)

[Affichage Web](#)

1. Objet

Le Gouvernement de la République du Cameroun a obtenu des Fonds de Préparation de Projets de l'Association Internationale pour le Développement (IDA) pour le financement du Projet PATNUC et le PNDP a été retenu comme Gestionnaire Fiduciaire desdits fonds. Ce dernier se propose d'utiliser une partie de ces Fonds pour effectuer des paiements autorisés au titre du contrat pour lequel cette Demande de Cotations est élaborée.

2. Consistance des prestations

Il est prévu dans le cadre de ce marché, de solliciter les prestations de service désignées ci-après : l'acquisition et installation du matériel informatique à l'Unité de Gestion du Projet d'Accélération et de transformation Numérique au Cameroun (PATNUC). Dans le cadre de la présente Demande de Cotations, le matériel informatique sera à fournir à l'Unité de Gestion du Projet PATNUC.

3. Participation et origine

Le Coordonnateur National invite les prestataires intéressés, à consulter et à retirer gratuitement la Demande de Cotations à l'adresse ci-dessous, dès publication de la présente lettre de Demande de Cotations.

4. Remises des offres

Les offres doivent être déposées en **six (06) exemplaires (un original et 5 copies)** marqués comme tel, à l'adresse ci-après Cellule Nationale de Coordination du PNDP, au lieu-dit pont-dragages, après la résidence de l'ambassadeur de Côte d'Ivoire, Immeuble Dzal-Afidi, non loin des bureaux not far from the offices of the United Nations Educational, Scientific and Cultural Organisation/UNESCO et du Programme des Nations Unies pour le Développement /PNUD. Précisément à la Cellule de Passation des Marchés, Porte 212D, au 2ème étage. BP : 660 Yaoundé – Cameroun, Tel.: +237 692 80 75 41, Email: pndp_cameroun@yahoo.fr, cpmpndp@yahoo.fr, au plus tard le **24 janvier 2022 à 12 heures précises** (heure locale) et contenant la mention :

« Demande de Cotations N° 004/MINEPAT/SG/PNDP/CSPM/2022 du 05 janvier 2021 relative à l'acquisition et l'installation du matériel informatique à l'Unité de Gestion du Projet d'Accélération et de transformation Numérique au Cameroun (PATNUC) »

5. Delai de Livraison

La livraison se fera dans un délai de trente (30) jours, dès notification de l'Ordre de service de démarrer les prestations.

6. Recevabilité des Offres

Le soumissionnaire devra produire les copies certifiées conformes (datant de moins de 03 mois) des pièces administratives ci-après :

- L'attestation d'immatriculation ;
- L'attestation de domiciliation bancaire
- L'attestation de non redevance
- L'attestation de non exclusion des marchés publics ;
- L'attestation pour soumission CNPS ;
- L'attestation de localisation ;
- le registre de commerce ;
- L'attestation de non faillite.

7. Ouverture des Plis

L'ouverture des plis se fera par la Commission Spéciale de Passation des Marchés (CSPM) du PNDP, le **24 janvier 2022 à 13 heures précises**, en présence des soumissionnaires ou de leurs représentants s'ils le souhaitent, **dans la salle des réunions N°313 D, au 3ème étage de la Cellule Nationale de Coordination du PNDP.**

8. Critères d'évaluation

La CSPM procédera à l'évaluation des cotations selon l'ordre ci-après :

1. La Commission Spéciale de Passation des Marchés (CSPM) devra procéder à la vérification de la conformité des pièces administratives: l'offre du soumissionnaire devra comporter les pièces originales ou copies certifiées conformes par les services compétents en cours de validité (datées de moins de trois mois) suivantes :

(i) **l'attestation d'immatriculation** ; (ii) **l'attestation de domiciliation bancaire** ; (iii) **l'attestation de non redevance fiscale** ; (iv) **l'attestation de non exclusion des marchés publics** ; (v) **l'attestation pour soumission (CNPS) à la présente cotation**, (vi) **l'attestation de localisation**, (vii) **le registre de commerce signé par le service compétent et (viii) l'attestation de non faillite délivrée par le tribunal de première instance.**

NB : L'absence de l'une des pièces du dossier administratif (i, ii, iii, iv, v, vi, vii et viii) ne constituera pas un motif de rejet de l'offre. Néanmoins, la présentation de ces pièces en original ou copies certifiées conformes, signées et datées sera une condition d'attribution du Marché.

2. L'examen de la conformité technique des cotations

L'offre devra contenir :

- le délai de livraison ;
- les photos/images du matériel à livrer sont produites ;
- le bordereau descriptif et quantitatif bien renseigné et conforme a celui demandé ;
- Tous les prix unitaires quantifiés ;
- les justificatifs des marchés similaires produits par les soumissionnaires (**une liste de marché analogue (au moins deux (02) marchés similaires d'un montant minimum de 30 000 000 (trente millions) de FCFA TTC chacun réalisés par le soumissionnaire en tant que fournisseur principal au cours de l'année en cours ou des trois (03) dernières années (2018, 2019 et 2020), assortis des PV, première page, pages de signature et d'enregistrement, doit être fournie avec les montants en monnaie librement convertible (HT & TTC) et les noms des Administrations/Institutions acheteuses**)
- la lettre d'engagement sur le respect des délais de livraison exigés est produite ;
- la description technique des prestations.

L'examen de la conformité technique de l'offre est la vérification exhaustive de tous les éléments de l'offre cités en sus.

*NB : -Toutes les caractéristiques techniques exigées sont essentielles ;
-Toute offre non conforme sera rejetée.*

3. Seules les offres jugées conformes pour l'essentiel feront l'objet de l'analyse financière.

4. La vérification des opérations arithmétiques : cette vérification se fait en multipliant, le cas échéant, les prix unitaires par les quantités et en utilisant le prix en lettre pour procéder aux corrections nécessaires.

9. Attribution

Le Maître d'Ouvrage attribuera le Marché sur proposition de la CSPM, au Fournisseur, dont l'offre sera jugée conforme pour l'essentiel aux dispositions de la Demande de Cotations, et la moins disante.

10. Durée Validité des Offres

Les offres resteront valides pour une période de quatre-vingt-dix (90) jours, à compter de la date limite fixée pour leur remise.

11. Renseignements Complémentaires

Adresse de retrait des Demandes de Cotations et de dépôt des plis :

Cellule Nationale de Coordination du PNDP, au lieu-dit pont-dragages, après la résidence de l'ambassadeur de Côte d'Ivoire, Immeuble Dzal-Afidi, non loin des bureaux du Programme des Nations Unies pour le Développement /PNUD. Précisément à la Cellule de Passation des Marchés, Porte 212D, au 2ème étage. BP: 660 Yaoundé – Cameroun, Tel.: +237 692 80 75 41, Email: pndp_cameroun@yahoo.fr, cmpndp@yahoo.fr.

YAOUNDE le 5 Janvier 2022

Le COORDONNATEUR NATIONAL

NGA MARIE MADELEINE

MINISTERE DE LA SANTE PUBLIQUE

AVIS DE CONSULTATION POUR LE DOSSIER D'APPEL D'OFFRES NATIONAL OUVERT N° D13-707./AONO/MINSANTE/CSPM-PC/2021 DU 31/12/2021. POUR LA SOUSCRIPTION D'UNE ASSURANCE MALADIE POUR LE PERSONNEL DE L'UNITÉ DE COORDINATION DU C2D SANTÉ 1 ET DU PROGRAMME CONJOINT FINANCEMENT : PROGRAMME CONJOINT MINSANTE-AFD/KFW

FINANCEMENT
BUDGET AUTONOME (BA)

[Télécharger la piece d'origine](#)

[Affichage Web](#)

1. Objet

Dans le cadre du fonctionnement de l'Unité de Coordination du C2D Santé 1 et du Programme Conjoint, le Ministre de la Santé Publique lance un Appel d'Offres pour la souscription d'une assurance maladie pour le compte du personnel de cette Unité.

2. Consistance des prestations

Les prestations à exécuter sont réparties en un lot unique. La consistance de ces prestations est détaillée dans les Termes de Référence (TDR) du présent Appel d'Offres.

3. Cout Prévisionnel

Le Budget prévisionnel est de 16 000 000 (seize millions) FCFA.

4. Participation et origine

La participation au présent Appel d'Offres est réservée aux Compagnies d'Assurances de droit camerounais installées au Cameroun, remplissant les conditions prévues par la réglementation en vigueur dans les Etats membres de la Conférence Inter africaine des Marchés d'Assurances (CIMA).

NB : La participation au présent Appel d'Offres n'est pas ouverte aux courtiers et agents généraux.

5. Financement

Les prestations, objets du présent Appel d'Offres sont financées par le budget du Programme Conjoint MINSANTE-AFD/KfW

6. Consultation du Dossier

Le Dossier d'Appel d'Offres peut être consulté aux heures ouvrables au Service des Marchés du Ministère de la Santé Publique (MINSANTE), sis à l'immeuble de la Division des Etudes et des Projets (DEP) situé à proximité du siège de la Croix Rouge Camerounaise à Yaoundé, Tél. /fax : 22 03 59 09 / 22 22 02 26 dès publication du présent avis.

7. Acquisition du Dossier

Le Dossier d'Appel d'Offres peut être obtenu au Service des Marchés du Ministère de la Santé Publique (MINSANTE), sis à l'immeuble de la Division des Etudes et des Projets (DEP) situé à proximité du siège de la Croix Rouge Camerounaise à Yaoundé, Tél. /fax : 222 03 59 09 / 222 22 02 26 dès publication du présent avis, contre versement d'une somme non remboursable de FCFA30 000 (trente mille) représentant les frais d'achat du dossier au Trésor Public. La copie dudit reçu sera déposée au lieu du retrait du Dossier d'Appel d'Offres.

8. Remises des offres

Chaque offre rédigée en français ou en anglais en huit (08) exemplaires dont un (01) original et cinq (07) copies marqués comme tels doit être déposée au Service des Marchés du Ministère de la Santé Publique (MINSANTE), au plus tard le 01 / 02 /2022 à 08 heures, heure locale, et revêtue de la mention:

Avis de consultation pour Dossier d'Appel d'Offres National Ouvert N° D13-707 /AONO/MINSANTE/CSPM-PC/2021 du 31/12/2021. pour la souscription d'une assurance maladie pour le personnel de l'Unité de Coordination du C2D Santé 1 et du Programme Conjoint

FINANCEMENT : PROGRAMME CONJOINT MINSANTE-AFD/KfW

A n'ouvrir qu'en séance de dépouillement

9. Delai de Livraison

La période de couverture est de 12 mois;

10. Recevabilité des Offres

Sous peine de rejet, chaque soumissionnaire devra joindre à ses pièces administratives, une caution de soumission, établie par un établissement financier de premier ordre agréé par le Ministère chargé des Finances et dont la liste figure dans la pièce n°11 du DAO, valable pendant trente (30) jours au-delà de la date originale de validité des offres. Ladite caution est fixée à 320 000 (trois cent vingt mille) FCFA.

Les autres pièces administratives requises doivent être impérativement produites en originaux ou en copies certifiées conformes par le service émetteur ou une autorité administrative (Préfet, Sous-préfet,...), conformément aux stipulations du Règlement Particulier de l'Appel d'Offres. Elles devront obligatoirement dater de moins de trois (03) mois ou avoir été établies postérieurement à la date de signature de l'Avis d'Appel d'Offres.

Toute offre non conforme aux prescriptions du présent avis et du Dossier d'Appel d'Offres sera déclarée irrecevable. Notamment l'absence de la caution de soumission délivrée par un établissement financier agréé par le Ministère chargé des Finances ou le non-respect des modèles des pièces du Dossier d'Appel d'Offres, entraînera le rejet pur et simple de l'offre.

11. Ouverture des Plis

L'ouverture des offres se fera en deux temps.

L'ouverture des pièces administratives et des offres techniques aura lieu le 01 / 02/2022 à 8h30mn par la Commission Spéciale de Passation des Marchés du Programme Conjoint sis au troisième étage de l'immeuble de la solidarité à messa. L'ouverture des offres financières se fera par la même Commission à une date ultérieure.

Seuls les soumissionnaires ou leurs représentants dûment mandatés, et ayant une parfaite connaissance du dossier, peuvent assister à cette séance d'ouverture.

12. Critères d'évaluation

11. 1 Critères éliminatoires

Les critères éliminatoires du présent Dossier d'Appel d'Offres sont notamment les suivants :

1. Absence d'un prix unitaire quantifiée dans l'offre financière ;
2. Fausses déclarations, substitution ou falsification des pièces administratives;
3. Absence de la caution de soumission ;
4. Absence de l'attestation CIMA certifiant que le soumissionnaire n'est soumis à aucune procédure de redressement de sauvegarde ou de surveillance particulière.
5. Absence d'agrément d'exercice de la profession d'assurance ;
6. Note technique inférieure à 70 points sur 100 ;
7. présence d'informations financières dans l'offre technique (les prix de l'offre financière ne doivent pas être insérés dans l'offre technique) ;
8. Absence de TDR et CCAP paraphés à chaque page, signés, datés et cachetés à la dernière page.

11.2. Critères essentiels

Les offres techniques seront évaluées sur cent (100) points selon les critères suivants,

Critères	Notation (points)
Présentation générale de l'offre	05
Références du soumissionnaire dans les prestations similaires dans les cinq dernières années (joindre première, dernière page et preuve de réception des marchés)	15
Délais de réaction en cas de sinistre	20
Représentativité sur le territoire national	15
Capacité financière	20
Offrir le service avec la carte biométrique	05
Modalité pratique de règlement des sinistres	20
	100

Les critères et sous-critères essentiels sont détaillés, dans le Règlement Particulier de l'Appel d'Offres (RPAO).

13. Attribution

L'Assureur sera choisi selon la méthode du mieux disant. Il s'agira de celui qui aura satisfait à tous les critères éliminatoires et qui aura obtenu la plus grande note définitive (ND).

La note financière (NF) sera calculée selon la formule :

$$NF = (Mn \times 100) / M$$

Où Mn est le montant de l'offre complète, conforme et moins-disante et M le montant de l'offre du soumissionnaire.

La note définitive (ND) de l'offre du soumissionnaire sera obtenue par la formule : $ND = 80\% NT + 20\% NF$.

Nombre maximum de lots :

Non applicable car un seul lot.

14. Durée Validité des Offres

Les soumissionnaires restent engagés par leur offre pendant cent vingt (120) jours à partir de la date limite fixée pour la remise des offres.

15. Renseignements Complémentaires

Les renseignements complémentaires peuvent être obtenus aux heures ouvrables, chez l'Expert en Passation des Marchés ou au Secrétariat de l'Unité de Coordination du C2D Santé1 et du Programme Conjoint Santé au troisième étage de l'immeuble de la solidarité à messa.

YAOUNDE le 31 Décembre 2021

Le MINISTRE

MANAOUA Malachie

ELECTRICITY DEVELOPMENT CORPORATION

AVIS DE CONSULTATION N° 001/DC/EDC/CIPM/2021 DU 05 JANVIER 2022 POUR L'ACQUISITION ET L'INSTALLATION D'UN SYSTEME DE GESTION DU TRACKING DES VEHICULES DE LA FLOTTE AUTOMOBILE DE EDC

FINANCEMENT
BUDGET AUTONOME (BA) , N/A
IMPUTATION
: D030408

[Télécharger la piece d'origine](#)

[Affichage Web](#)

1. Objet

La société **Electricity Development Corporation** (EDC) envisage l'acquisition et l'installation d'un système de gestion du tracking des véhicules de sa flotte automobile, constituée de 30 véhicules, localisés dans les villes de Yaoundé, Ebolowa, Bafoussam, Bertoua et Lom Pangar.

2. Cout Prévisionnel

Le coût prévisionnel de l'opération à l'issue des estimations du Maître d'Ouvrage est de vingt-cinq millions (25 000 000) francs CFA Toutes Taxes Comprises.

3. Participation et origine

La participation à cette consultation est ouverte à égalité de conditions aux entreprises de droit camerounais spécialisées dans le suivi satellitaire GPS/GPRS. Les entreprises intéressées doivent également produire les informations sur leur capacité et expériences démontrant qu'elles sont qualifiées pour fournir les prestations sollicitées.

4. Financement

Les prestations, objet de la présente demande de cotation sont financées par le Budget de **Electricity Development Corporation**, Exercice 2021, sur la ligne d'imputation budgétaire N°**D030408**.

5. Consultation du Dossier

Le dossier de demande de cotation peut être consulté aux heures ouvrables, dès publication du présent avis, auprès du service courrier quatrième étage de ELECTRICITY DEVELOPMENT CORPORATION (EDC) porte 412 sis à l'immeuble Hibiscus, face Collège Fustel à Yaoundé.

6. Acquisition du Dossier

Le Dossier de demande de cotation peut être retiré, dès publication du présent avis, auprès du service courrier quatrième étage de ELECTRICITY DEVELOPMENT CORPORATION (EDC) porte 412 sis Immeuble Hibiscus, face Collège Fustel à Yaoundé, contre présentation de l'original de la quittance prouvant le versement à la BICEC de la somme de **vingt-cinq mille (25 000) francs CFA** au compte spécial CAS-ARMP n°335 988 représentant les frais d'acquisition du dossier.

7. Remises des offres

Chaque offre, rédigée en langue française ou anglaise et en sept (07) exemplaires dont un (01) original et six (06) copies marquées comme tels, devra parvenir au service courrier quatrième étage de ELECTRICITY DEVELOPMENT CORPORATION (EDC) sis Immeuble Hibiscus, face Collège Fustel à Yaoundé, **le 01 février 2022 à 12 heures, heure locale.**

Les offres devront porter la mention :

DEMANDE DE COTATION N° 001/DC/CIPM/EDC/2021 DU 05 JANVIER 2022

POUR L'ACQUISITION ET L'INSTALLATION D'UN SYSTEME DE GESTION DU TRACKING DES VEHICULES DE LA FLOTTE AUTOMOBILE DE EDC

« A N'OUVRIR QU'EN SEANCE DE DEPOUILLEMENT »

8. Delai de Livraison

Les équipements fournis et installés seront réceptionnés dans un délai de **trente (30) jours** à compter de l'Ordre de Service de commencer la prestation.

Le contrôle et le suivi du dispositif seront assurés pendant une période de **Vingt-quatre (24) mois** à compter de la date de réception des équipements.

Les équipements seront installés sur les véhicules mobilisés dans les villes de Yaoundé, Ebolowa, Bafoussam, Bertoua et Lom Pangar.

9. Cautionnement Provisoire

Chaque soumissionnaire doit joindre à ses pièces administratives, **une caution de soumission d'un montant de cinq cent mille (500 000) francs CFA**, établie par **une banque de premier ordre agréée par le Ministère en charge des finances, et dont la liste figure dans la pièce 6 de la Demande de cotation**, valable pendant trente (30) jours au-delà de la date limite de validité des offres et conforme au modèle fourni.

10. Recevabilité des Offres

Toute offre non-conforme aux prescriptions du Dossier de Consultation sera déclarée irrecevable.

11. Ouverture des Plis

L'ouverture des offres se fera en un temps, le même jour que la date limite de dépôt, **le 01 février 2022 à 13 heures précises**, par la Commission Interne de Passation des Marchés de Electricity Development Corporation siégeant dans la salle de réunion du 5^{ème} étage de l'Immeuble siège de EDC.

NB : Seuls les soumissionnaires ou leurs représentants dûment mandatés et ayant une parfaite connaissance de l'offre peuvent assister à cette séance d'ouverture.

12. Critères d'évaluation

N/A

13. Attribution

La lettre-commande sera attribuée au soumissionnaire dont l'offre aura été évaluée conforme pour l'essentiel aux dispositions du Dossier de Consultation et qui présente l'offre de prix la moins disante.

14. Durée Validité des Offres

Les soumissionnaires restent engagés par leurs offres pendant une période de soixante (60) jours, à compter de la date de l'ouverture des offres.

15. Renseignements Complémentaires

Les renseignements complémentaires peuvent être obtenus auprès du service courrier quatrième étage de ELECTRICITY DEVELOPMENT CORPORATION (EDC) sis Immeuble Hibiscus, face Collège Fustel à Yaoundé

YAOUNDE le 6 Janvier 2022

Le DIRECTEUR GÉNÉRAL

DR NSANGOU THEODORE

PUBLICITÉ

Service e-JDM JDM Electronique



Abonnez vous à ce Service et recevez au quotidien, dans votre boîte mail, un JDM personnalisé.

Service e-CNE CNE Electronique



Abonnez vous à ce Service et obtenez votre CNE en ligne par paiement Mobile Money.

Personne Morale

Société :

Secteur d'activité :

Représentant

ou

Point Focal

Civilité : Mme Mr

Nom :

Prénom :

Fonction :

Tél. (*) : E-mail (*) :

Personne Physique

Civilité : Mme Mr

Nom :

Prénom :

Profession :

Tél. (*) : E-mail (*) :

Localisation

Pays : Ville :

Adresse (**) : B.P. :

Tél. (*) : Fax :

E-mail (*) :

Site web :

Option d'Abonnement

- Annuel 49.000 FCFA TTC
- Semestriel 25.000 FCFA TTC
- Trimestriel 15.000 FCFA TTC
- Mensuel 10.000 FCFA TTC

Moyen de paiement

Par virement ou versement dans les comptes ci-dessous :

BICEC : Compte n° 97568660005/16
Banque Atlantique : Compte n° 9510173000510
SCB-Cameroun : Compte n° 9000019311691
EXPRESS UNION : Compte n° 1190008943026
CCEC-SA : Compte n° 100-017265-314-30

Le service est activé dès réception à l'adresse billing@armp.cm, d'une copie du reçu de paiement de frais d'abonnement.

Tout paiement sera automatiquement précédé par une facture.

Pour toute assistance, veuillez nous envoyer un courriel à l'adresse support@armp.cm

(*) séparez les données multiples par les virgules.

(**) quartier, rue, etc....

LE JOURNAL DES MARCHÉS PUBLICS ELECTRONIQUE (e-JDM)

Contenu Riche

- Avis d'appel d'offres lancés
- Attributions effectuées
- Communiqués publiés

Cibles Variées

- Opérateurs économiques
- Investisseurs
- Partenaires Techniques et Financiers
- Administrations publiques et municipales

Exploitation Conviviale

- Recherche multicritères
- Personnalisation de votre JDM
- Accès et consultation faciles sur **Smartphone/ Tablette / PC**

Personnalisable par les Abonnés

- Selon votre secteur d'activité
- Selon votre région d'intérêt et d'attrait
- Selon votre surface financière

 www.armp.cm



**e-JDM, L'information accessible, l'information crédible, l'information utile...
La meilleure information sur les Marchés Publics !**